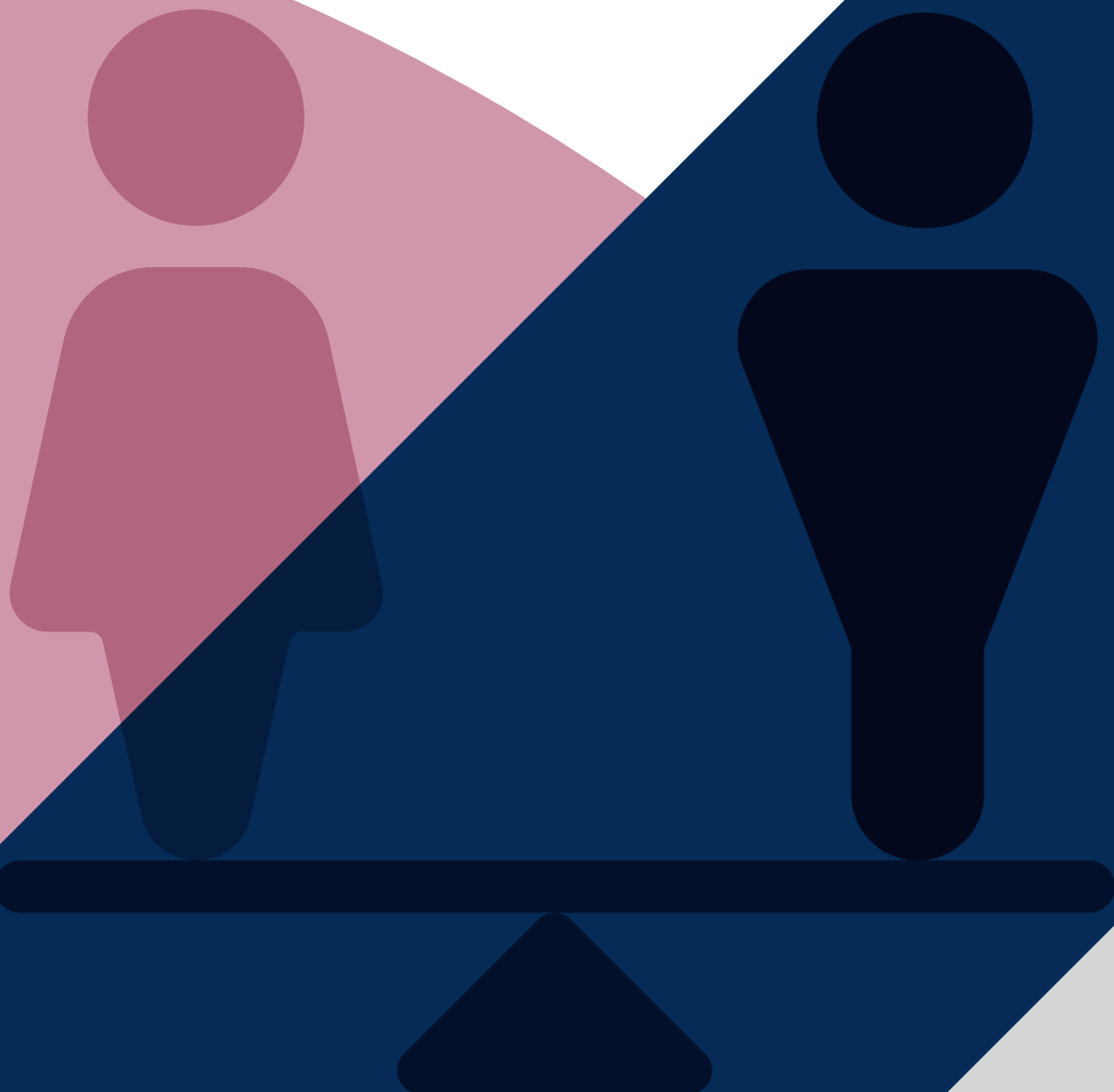


Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes

Tome 4 - Qualité de vie



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03897-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Mai 2026

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Dominic Julien

Avec la collaboration de : Marie-Andrée Gravel, Pierre-Luc Labonté,
Rébecca Méango, Virginie Nanhou Youkoujouo,
Mathieu Ouellette et Issouf Traoré

Sous la coordination de : Marie-Andrée Gravel

Sous la direction de : Nathalie Audet
Direction des enquêtes et
des indicateurs sociaux

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et
des communications

Comité de lecture interne : Nathalie Audet, Marie-Andrée Gravel,
Pierre-Luc Labonté et Bertrand Perron
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication : Direction des enquêtes et
des indicateurs sociaux
Institut de la statistique du Québec
1200, McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée pour le rapport

JULIEN, Dominic (2026). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 4 – Qualité de vie*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 54 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-4-qualite-vie.pdf].

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent document sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Signes conventionnels

- p Données provisoires.
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
- (-)/(+) Indique une tendance à la baisse (-) ou à la hausse (+) sur la période.
- (--)/(++) Indique une baisse (--) ou une hausse (++) plus prononcée pour le genre (ou le sexe) concerné que pour l'autre genre (sexe).
- a Exprime une différence significative entre les proportions.

Table des matières

Introduction	6
L'initiative	6
La notion de qualité de vie	8
1 Éducation	9
La dimension <i>Éducation</i> de la qualité de vie	9
Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension <i>Éducation</i>	9
2 Santé	20
La dimension <i>Santé</i> de la qualité de vie	20
Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension <i>Santé</i>	21
3 Sécurité personnelle	29
La dimension <i>Sécurité personnelle</i> de la qualité de vie	29
Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension <i>Sécurité personnelle</i>	30
Conclusion	49
Références bibliographiques	50

Introduction

L'initiative

Le bien-être est un état auquel aspirent tant les individus que la société. Le produit intérieur brut (PIB) a longtemps été utilisé comme indicateur unique pour évaluer le bien-être d'une population. Il se limite cependant à mesurer l'activité économique, alors que le bien-être est un phénomène multidimensionnel (Organisation de coopération et de développement économiques 2016). C'est dans une mouvance visant à évaluer le bien-être de la population en allant au-delà du PIB que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a proposé un Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022). Cette vision du progrès tient compte du bien-être actuel des personnes, mais également de la richesse nationale, soit le bien-être des jeunes et des générations futures. En effet, le bien-être actuel ne doit pas s'accomplir au détriment du bien-être futur. Le bien-être actuel et la richesse nationale comprennent différents domaines (des sous-thématiques) qui permettent de mieux les saisir. Le bien-être actuel regroupe les conditions matérielles et la qualité de vie. La richesse nationale, de son côté, s'appuie sur quatre grands types de capitaux, soit le capital économique, le capital humain, le capital naturel et le capital social. Ces domaines peuvent être analysés plus finement, en fonction de leurs dimensions. Par exemple, la dimension de l'éducation, celle de la santé et celle de la sécurité personnelle permettent de bien concevoir la qualité de vie. Un jeu de quinze indicateurs, qui couvrent douze dimensions, a ainsi été développé pour élaborer le bien-être actuel et futur au Québec¹.

Les données concernant les indicateurs sélectionnés révèlent que la société québécoise évolue de manière positive à de nombreux égards (Institut de la statistique du Québec 2025b). Une situation favorable à l'échelle nationale peut cependant masquer la présence d'inégalités sociales (Torres 2021), c'est-à-dire que certaines personnes ou certains groupes pourraient ne pas profiter autant des ressources ou ne pas avoir autant de perspectives que d'autres, malgré les efforts qu'ils y consacrent (Institut de la statistique du Québec 2022). On peut penser aux personnes immigrantes, à celles issues de minorités visibles ou à celles ayant un statut socio-économique défavorable. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont cependant celles qui touchent le plus grand nombre de personnes.

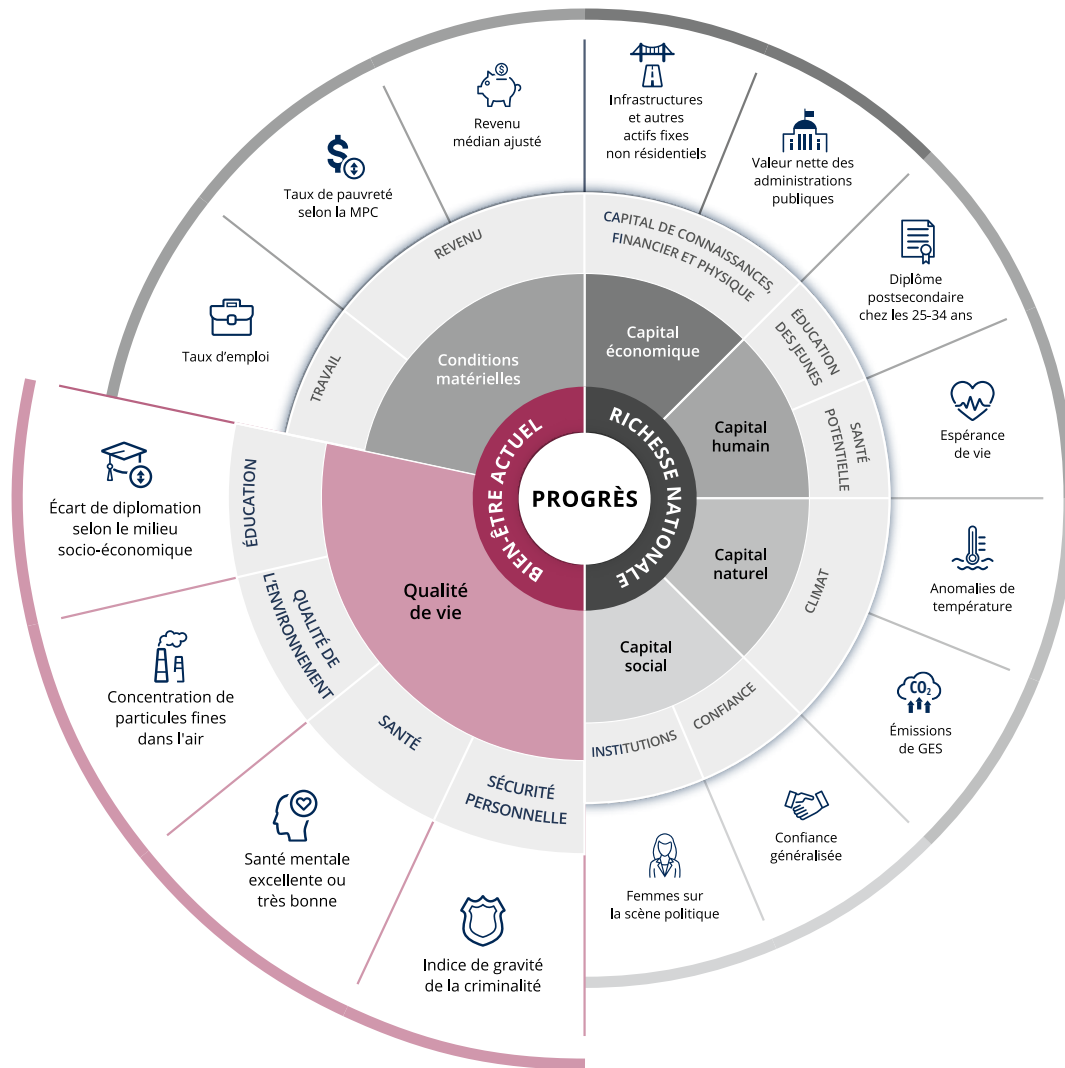
Dans le cadre de l'initiative en cours, l'ISQ examinera les inégalités entre les femmes et les hommes à partir des indicateurs tirés du Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022). On a retenu les indicateurs de ce cadre qui peuvent être produits à l'échelle des personnes ou des ménages, et qui permettent donc de comparer les femmes et les hommes. Ils sont considérés ici comme les principaux indicateurs de mesure des inégalités de bien-être. Les inégalités seront aussi examinées à l'aide d'indicateurs secondaires qui permettront de brosser un portrait plus global et nuancé. L'initiative et la sélection des indicateurs sont décrites plus en détail dans un document qui expose l'approche conceptuelle de l'initiative (Institut de la statistique du Québec 2025a).

Le présent tome porte sur les inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes sur le plan de la qualité de vie et, lorsque possible, sur leur évolution (figure 1). Dans la prochaine section, on présente la notion de qualité de vie. Un chapitre est ensuite consacré à chacune des dimensions de la qualité de vie

1. Voir statistique.quebec.ca/fr/document/cadre-conceptuel-indicateurs-progres-quebec/publication/indicateurs-progres-quebec-cadre-mesure.

retenues, soit l'éducation, la santé et la sécurité personnelle. Chaque chapitre comprend une description de la dimension en question, un tableau proposant une vue d'ensemble des résultats pour la période examinée et une description approfondie des résultats. Les chapitres se terminent par une définition des indicateurs. Les traitements statistiques sont ensuite présentés, puisque les analyses varient en fonction des données. Une synthèse des résultats des inégalités entre les femmes et les hommes sur le plan de la qualité de vie clôt le document.

Figure 1
Cadre de mesure du progrès pour le Québec : la qualité de vie



Le présent tome fait suite aux tomes portant sur le capital social et le capital humain (Julien 2025a, 2025b). On prévoit aussi la publication d'un tome portant sur les inégalités en matière de conditions matérielles.

Utilisation du genre ou du sexe

Les différences entre les femmes et les hommes sont considérées sous l'angle du genre ou, lorsque cette information n'est pas disponible, sous celui du sexe. Pour le genre, les catégories Femmes+ et Hommes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les femmes et les hommes. L'introduction de données compilées selon le genre dans une série de données auparavant compilées selon le sexe ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire.

La notion de qualité de vie

La qualité de vie est essentielle au bien-être des personnes (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a). Bien qu'il en existe plusieurs conceptions, on entend ici par « qualité de vie » les facteurs, autres que les conditions matérielles, auxquels les personnes accordent de la valeur (Institut de la statistique du Québec 2022), qu'ils priorisent ou qui les préoccupent dans leur vie de tous les jours. Le fait d'avoir une bonne santé (physique et mentale) et de se sentir en sécurité fait partie de ce qui importe le plus pour les personnes (Ministère des Finances 2021). L'éducation, par les possibilités qu'elle offre, contribue aussi au bien-être (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a).

Si les mesures objectives sont indispensables pour évaluer la qualité de vie des personnes, on rendra mieux compte du phénomène en considérant aussi l'appréciation que portent les gens à l'égard de leur vie. Cette appréciation reflète en effet les aspects subjectifs de la qualité de vie (p. ex. la satisfaction à l'égard de la vie, le sentiment de sécurité face à la criminalité) (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a).

Dans les prochaines sections, on présente trois dimensions de la qualité de vie (l'éducation, la santé et la sécurité personnelle) et les inégalités entre les femmes et les hommes que l'on y retrouve.

Note méthodologique

Pour arriver à tirer des constats sur les inégalités dans ce tome, on s'est appuyé sur ce qu'on observe généralement au cours de la période, entre autres sur la moyenne chez les femmes et chez les hommes pour l'ensemble des années. Pour plus de détails, consulter l'encadré *Traitements statistiques dans ce tome* à la fin du troisième chapitre.

Éducation

La dimension *Éducation* de la qualité de vie

L'éducation constitue une ressource pour l'individu et la société dans laquelle il ou elle évolue. Le rôle de l'éducation pour la société, par exemple pour le développement économique et la productivité, a été abordé dans le tome portant sur le capital humain (Julien 2025b). Dans ce chapitre, on se concentre sur le rôle essentiel de l'éducation pour le bien-être personnel.

Sur le plan personnel, l'acquisition de connaissances et le développement de compétences répondent à un besoin fondamental, celui d'apprendre (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a). L'éducation permet à une personne d'acquérir des connaissances et des compétences générales, qui faciliteront son intégration à la société, ainsi que des connaissances et des compétences spécifiques, qui favoriseront son accessibilité au marché du travail et aux revenus qui en découlent (Institut de la statistique du Québec 2022). En permettant de développer la capacité de comprendre et d'agir sur le monde, l'éducation élargit le champ des possibilités qui s'offrent à une personne (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a) et favorise le fait de mener sa vie selon ses propres valeurs et aspirations (Institut de la statistique du Québec 2022). Les bénéfices de l'éducation excèdent le développement personnel et professionnel. Par exemple, les personnes plus scolarisées ont généralement une meilleure santé et une plus grande espérance de vie que les personnes moins scolarisées, car elles adopteraient de meilleures habitudes de vie et exerceraient des emplois moins risqués (Organisation de coopération et de développement économiques 2010).


















Un diplôme ou une qualification au secondaire constitue souvent un prérequis pour entrer sur le marché du travail ou pour poursuivre des études collégiales ou universitaires. La diplomation peut cependant varier selon le milieu socio-économique. La détention d'un diplôme postsecondaire, comme un diplôme collégial ou universitaire, offre de nombreux avantages, comme une meilleure rémunération, une meilleure stabilité d'emploi, une plus grande participation à un régime de retraite (Frenette 2014) et un plus large éventail de possibilités professionnelles. Les inscriptions au collégial et à l'université, les domaines d'études et le plus haut niveau de scolarité atteint sont différents angles par lesquels l'éducation des individus peut être abordée.

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension *Éducation*

Comme l'illustre le tableau 1.1, des inégalités de bien-être existent entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à l'éducation. Ces inégalités s'exercent principalement au détriment des hommes.

Tableau 1.1

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Éducation*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période ²
Écart de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans entre les élèves du décile supérieur et ceux et celles du décile inférieur de l'Indice de milieu socio-économique ⁱ		Cohortes de 2005 à 2017	
Personnes inscrites		2009-2010 à 2023-2024	
Collégial			
Université			
Plus haut niveau de scolarité atteint		2006 à 2024	
Domaines d'études des personnes diplômées (université)		2005 à 2022	
Architecture, génie			
Éducation			
Mathématiques, informatique			
Santé			
Passage direct du collégial à l'université	—	2001 à 2024	

i Indicateur principal.

Inégalités au cours de la période :

 Femmes.  Hommes.

> Supérieur.

< Inférieur.

— On ne peut conclure qu'il y a une différence entre les femmes et les hommes.

En vert : Genre (ou sexe) avantagé relativement à l'autre.

En rouge : Genre (ou sexe) désavantagé relativement à l'autre.

Tendance de l'indicateur au cours de la période :

 Augmentation.

 Diminution.

 Aucune tendance significative.

 Tendance favorable au progrès.

 Tendance défavorable au progrès.

 Aucune conclusion possible quant au progrès.

1. Si l'effet d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période n'est pas significatif, les constats portent sur la comparaison entre la moyenne pondérée des estimations chez les femmes et la moyenne pondérée des estimations chez les hommes sur la période. Si l'effet d'interaction est significatif, on examine les différences entre les femmes et les hommes chaque année, et on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences vont dans la même direction.

2. Pour les répartitions, les tendances sont déterminées en fonction de la répartition des femmes. Par contre, pour les domaines d'études, on indique si les tendances se dirigent vers une répartition égale de 50 %-50 %.

Examinons les résultats plus en détail.

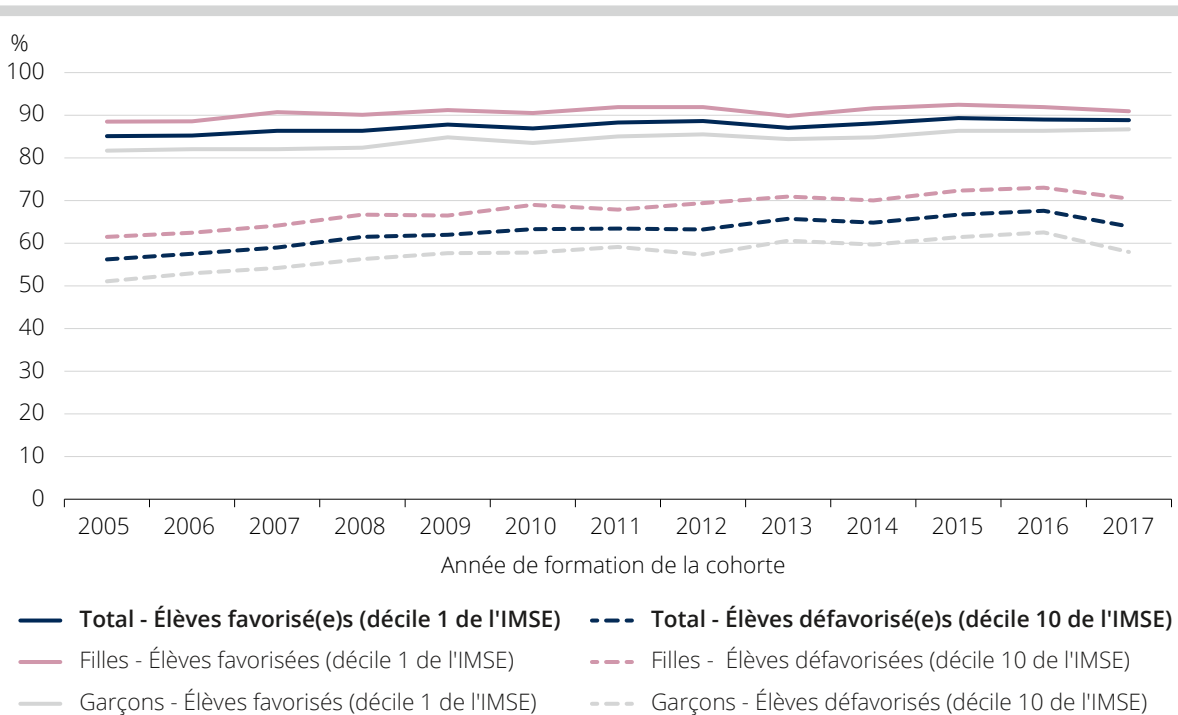
L'écart de diplomation ou de qualification au secondaire entre les milieux favorisé et défavorisé est moindre chez les filles que chez les garçons

Les élèves venant d'un milieu socio-économique favorisé sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses à obtenir un diplôme ou une qualification au secondaire sept ans après leur entrée, soit avant l'âge de 20 ans, que ceux et celles venant d'un milieu défavorisé (voir Institut de la statistique du Québec 2023). En 2024, environ 91 % des filles entrées au secondaire en 2017 et issues d'un milieu favorisé avaient décroché un diplôme ou une qualification au secondaire après 7 ans, alors que c'était le cas de 70 % de celles issues d'un milieu défavorisé (figure 1.1), ce qui correspond à un écart d'environ 21 points de pourcentage (figure 1.2). Chez les garçons, pour la même cohorte, 87 % de ceux issus d'un milieu favorisé avaient décroché un diplôme ou une qualification au secondaire après 7 ans, alors que 58 % de ceux issus d'un milieu défavorisé avaient eu une telle sanction (figure 1.1), ce qui équivaut à un écart de 29 points de pourcentage (figure 1.2). Pour les cohortes de 2005 à 2017, l'écart moyen de diplomation entre les élèves venant de milieux favorisé et défavorisé est moins élevé chez les filles que chez les garçons (23 points de % c. 27 points de %).

L'écart de diplomation entre les milieux favorisé et défavorisé s'est rétréci entre 2012 et 2024, sans que l'on observe de différences entre la tendance observée chez les garçons et celle observée chez les filles.

Figure 1.1

Taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans des élèves du décile supérieur et du décile inférieur de l'Indice de milieu socio-économique (IMSE)¹ selon le sexe, Québec, cohortes de 2005 à 2017

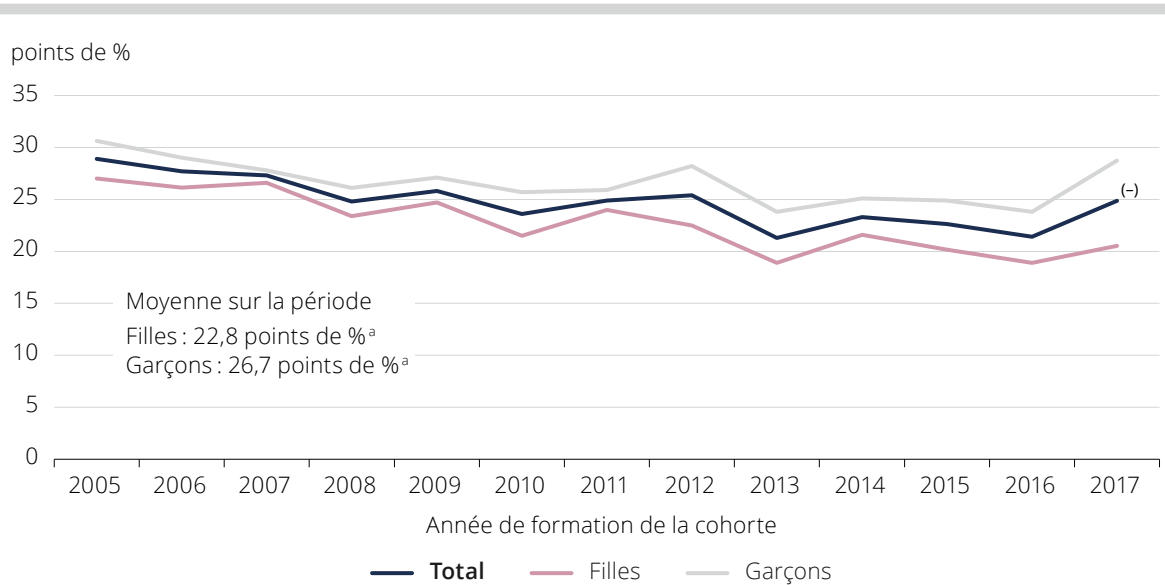


1. L'IMSE reflète la défavorisation du milieu géographique du lieu de résidence de l'élève.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, PSP, DGSRG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2024*.
Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 1.2

Écart de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans entre les élèves du décile supérieur et ceux et celles du décile inférieur de l'Indice de milieu socio-économique (IMSE)¹ selon le sexe, Québec, cohortes de 2005 à 2017



(-) Indique une tendance à la baisse au cours de la période au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre l'écart des taux au seuil de 0,05.

1. L'IMSE reflète la défavorisation du milieu géographique du lieu de résidence de l'élève.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, PSP, DGSRG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire - édition 2024*.
Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes sont plus scolarisées que les hommes, et la concentration des genres dans les domaines d'études traditionnels s'intensifie

Entre les années scolaires 2009-2010 et 2023-2024, la majorité des personnes étudiant au collégial et à l'université étaient des femmes. Par exemple, en 2023-2024, les femmes représentaient près de 60 % des personnes inscrites au postsecondaire, soit environ 57 % des personnes étudiant au collégial et 58 % de celles étudiant à l'université (tableau 1.2). Plus particulièrement, à l'université, les femmes représentaient la majorité du contingent étudiant au 1^{er} cycle et au 2^e cycle sur l'ensemble de la période. Elles étaient généralement minoritaires au 3^e cycle entre 2009-2010 et 2016-2017, mais ont depuis comblé cet écart, et sont même majoritaires depuis 2022-2023.

Entre 2009-2010 et 2023-2024, la proportion de femmes parmi les personnes inscrites a diminué au niveau collégial, mais a augmenté au niveau universitaire, alors qu'on observe la situation inverse pour les hommes.

Tableau 1.2

Personnes inscrites au collégial et à l'université selon le sexe, Québec, 2009-2010 à 2023-2024

	Collégial ¹		Université ^{2,3}							
	Femmes	Hommes	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		Total	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
%										
2009-2010	57,8 ^a	42,2 ^a	59,1 ^a	40,9 ^a	55,9 ^a	44,1 ^a	47,7 ^a	52,3 ^a	57,9 ^a	42,1 ^a
2010-2011	57,9 ^a	42,1 ^a	58,9 ^a	41,1 ^a	56,3 ^a	43,7 ^a	47,9 ^a	52,1 ^a	57,8 ^a	42,2 ^a
2011-2012	57,9 ^a	42,1 ^a	58,7 ^a	41,2 ^a	56,7 ^a	43,3 ^a	48,4 ^a	51,6 ^a	57,8 ^a	42,2 ^a
2012-2013	58,2 ^a	41,8 ^a	58,7 ^a	41,3 ^a	56,7 ^a	43,3 ^a	48,2 ^a	51,8 ^a	57,8 ^a	42,2 ^a
2013-2014	58,4 ^a	41,6 ^a	58,6 ^a	41,3 ^a	57,0 ^a	43,0 ^a	48,7 ^a	51,3 ^a	57,8 ^a	42,2 ^a
2014-2015	58,2 ^a	41,8 ^a	58,6 ^a	41,4 ^a	57,3 ^a	42,7 ^a	48,8 ^a	51,2 ^a	57,9 ^a	42,1 ^a
2015-2016	58,0 ^a	42,0 ^a	58,6 ^a	41,4 ^a	57,3 ^a	42,7 ^a	49,3	50,7	57,9 ^a	42,1 ^a
2016-2017	57,7 ^a	42,3 ^a	58,7 ^a	41,3 ^a	57,5 ^a	42,5 ^a	49,1 ^a	50,9 ^a	58,0 ^a	42,0 ^a
2017-2018	57,4 ^a	42,6 ^a	58,7 ^a	41,3 ^a	57,9 ^a	42,1 ^a	49,5	50,5	58,1 ^a	41,9 ^a
2018-2019	57,2 ^a	42,8 ^a	58,7 ^a	41,3 ^a	58,1 ^a	41,9 ^a	49,9	50,1	58,1 ^a	41,9 ^a
2019-2020	56,1 ^a	43,8 ^a	58,9 ^a	41,1 ^a	58,4 ^a	41,4 ^a	49,8	50,2	58,3 ^a	41,7 ^a
2020-2021	56,0 ^a	43,9 ^a	59,2 ^a	40,5 ^a	58,7 ^a	40,2 ^a	49,9	50,1	58,5 ^a	41,0 ^a
2021-2022	56,9 ^a	43,0 ^a	59,4 ^a	40,1 ^a	58,7 ^a	39,4 ^a	50,6	49,4	58,7 ^a	40,5 ^a
2022-2023	57,1 ^a	42,9 ^a	59,2 ^a	40,0 ^a	57,9 ^a	40,0 ^a	50,9 ^a	49,0 ^a	58,4 ^a	40,6 ^a
2023-2024	57,3 ^{a (-)}	42,7 ^{a (+)}	59,1 ^{a (+)}	40,1 ^{a (-)}	57,8 ^{a (+)}	39,8 ^{a (-)}	51,2 ^{a (+)}	48,7 ^{a (-)}	58,3 ^{a (+)}	40,6 ^{a (-)}

(-)/(+) Pour un sexe donné, indique une tendance à la baisse ou à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

a Pour une année et un type de scolarité donnés, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Les données collégiales tiennent compte des étudiantes et étudiants s'étant désinscrits ou ayant abandonné tous leurs cours conformément à l'article 29 du *Règlement sur le régime des études collégiales* (C-29, r. 4).
2. Étudiantes et étudiants ayant le statut d'inscription de régulier (admis à un programme d'études régulier) ou de libre (inscrits à une ou à des activités de l'enseignement régulier, sans être admis dans un programme). Les auditrices ou auditeurs, les stagiaires postdoctorales ou postdoctoraux et les médecins en résidence, entre autres, sont exclus.
3. La valeur du genre « valeur indéterminée » n'est pas incluse dans les résultats présentés, mais est incluse dans le total (données non illustrées). Le total des répartitions n'égalise donc pas nécessairement 100 %

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale des politiques et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, Portail informationnel : système Socrate (collégial, données au 2025-02-16), système GDEU (universitaire ; données au 2024-11-17). Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Une inscription dans un établissement d'enseignement ne se traduit pas nécessairement par l'obtention d'un diplôme, d'une attestation, d'un certificat ou d'un grade, qui prouvent que la personne détentrice a acquis des connaissances et des compétences liées à son domaine d'études, et qui sont une exigence minimale pour pouvoir exercer de nombreux métiers. Les femmes de 25 à 64 ans sont plus scolarisées que les hommes de ce groupe d'âge. En effet, en 2024, proportionnellement moins de femmes que d'hommes ne détenaient aucun diplôme, attestation, certificat ou grade (8 % c. 12 %), et davantage détenaient un diplôme ou un certificat postsecondaire, que ce soit de niveau collégial (23 % c. 19 %) ou universitaire (43 % c. 34 %) (tableau 1.3). Les hommes étaient cependant plus nombreux à être diplômés d'une école de métier (20 % c. 14 %). Le fait que les femmes aient un plus haut niveau de scolarité que les hommes n'est pas un phénomène nouveau ; il s'observe, en général, depuis au moins 2006.

Le niveau de scolarité des personnes de 25 à 64 ans est plus élevé qu'auparavant. En effet, entre 2006 et 2024, la proportion de personnes non diplômées ou de personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme d'études secondaires a baissé chez les femmes et chez les hommes, alors que celle des personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un certificat ou un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. Ces tendances sont plus prononcées chez les femmes que chez les hommes.

Malgré les avancées sociales, les femmes et les hommes continuent d'obtenir leurs diplômes d'études universitaires dans des domaines où l'on observe historiquement une concentration selon le genre. Ainsi, en 2022, environ quatre universitaires sur cinq ayant obtenu un diplôme en éducation (79 %) et en santé ou autres domaines connexes (78 %) étaient des femmes, tandis que près des trois quarts des personnes diplômées en architecture, en génie et en sciences connexes (77 %), et de celles diplômées en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information (71 %) étaient des hommes (tableau 1.4).

Cette concentration des genres dans certains domaines d'études s'accroît, sauf en ce qui a trait à la santé et aux domaines connexes, pour lesquels on ne détecte pas de variation de la répartition des diplômés et diplômées selon le genre dans le temps. La concentration de la diplomation dans certains domaines traditionnels au genre pourrait refléter la persistance des normes classiques dominantes sur le choix des domaines d'études (Organisation de coopération et de développement économiques 2014).

Tableau 1.3

Plus haut niveau de scolarité atteint selon le genre¹, personnes de 25 à 64 ans, Québec, 2006 à 2024

	Aucun certificat, diplôme ou grade		Diplôme d'études secondaires ou attestation équivalente		Certificat ou diplôme d'une école de métier		Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep		Certificat ou diplôme universitaire	
	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+
	%									
2006	18,8	19,4	21,0	20,3	13,8 ^a	18,6 ^a	19,9 ^a	16,8 ^a	26,5 ^a	25,0 ^a
2007	17,0 ^a	19,3 ^a	21,4 ^a	19,6 ^a	14,2 ^a	18,8 ^a	20,4 ^a	16,8 ^a	27,0 ^a	25,6 ^a
2008	16,0 ^a	18,8 ^a	21,6 ^a	20,0 ^a	14,4 ^a	19,2 ^a	20,6 ^a	17,5 ^a	27,5 ^a	24,6 ^a
2009	15,5 ^a	17,9 ^a	22,2 ^a	19,7 ^a	13,8 ^a	18,9 ^a	21,1 ^a	18,1 ^a	27,4 ^a	25,3 ^a
2010	14,1 ^a	17,5 ^a	21,2 ^a	19,3 ^a	14,2 ^a	19,1 ^a	21,3 ^a	18,4 ^a	29,2 ^a	25,7 ^a
2011	13,9 ^a	16,9 ^a	20,1	19,5	15,0 ^a	20,4 ^a	21,7 ^a	16,9 ^a	29,3 ^a	26,3 ^a
2012	13,1 ^a	15,9 ^a	18,5	19,3	14,7 ^a	20,3 ^a	22,1 ^a	18,2 ^a	31,6 ^a	26,3 ^a
2013	12,7 ^a	15,6 ^a	19,2	19,8	14,6 ^a	19,7 ^a	22,4 ^a	18,3 ^a	31,1 ^a	26,6 ^a
2014	11,9 ^a	15,0 ^a	18,8	19,3	15,0 ^a	20,3 ^a	22,1 ^a	18,1 ^a	32,2 ^a	27,2 ^a
2015	11,5 ^a	14,3 ^a	17,8 ^a	19,8 ^a	14,6 ^a	20,2 ^a	21,9 ^a	18,2 ^a	34,3 ^a	27,5 ^a
2016	11,3 ^a	14,9 ^a	17,8 ^a	19,0 ^a	14,4 ^a	19,9 ^a	23,4 ^a	18,3 ^a	33,2 ^a	27,8 ^a
2017	10,1 ^a	14,3 ^a	17,0	17,9	14,8 ^a	20,5 ^a	22,7 ^a	18,1 ^a	35,3 ^a	29,1 ^a
2018	9,3 ^a	13,5 ^a	16,9 ^a	18,4 ^a	14,5 ^a	20,3 ^a	23,4 ^a	18,8 ^a	36,0 ^a	29,0 ^a
2019	9,2 ^a	13,1 ^a	16,1 ^a	17,3 ^a	14,8 ^a	20,7 ^a	23,7 ^a	19,4 ^a	36,2 ^a	29,4 ^a
2020	8,3 ^a	13,2 ^a	15,5 ^a	16,8 ^a	14,4 ^a	20,9 ^a	23,2 ^a	18,2 ^a	38,5 ^a	30,9 ^a
2021	8,5 ^a	11,4 ^a	15,0 ^a	17,0 ^a	14,0 ^a	20,3 ^a	23,1 ^a	18,5 ^a	39,5 ^a	32,7 ^a
2022	7,7 ^a	11,7 ^a	13,8 ^a	16,6 ^a	14,1 ^a	20,0 ^a	23,0 ^a	19,0 ^a	41,3 ^a	32,7 ^a
2023	7,4 ^a	11,8 ^a	13,9 ^a	15,5 ^a	14,3 ^a	21,0 ^a	23,3 ^a	19,1 ^a	41,1 ^a	32,6 ^a
2024	7,6 ^{a (-)}	11,6 ^{a (-)}	12,9 ^{a (-)}	15,5 ^{a (-)}	13,7 ^a	20,2 ^{a (+)}	22,6 ^{a (++)}	18,5 ^{a (+)}	43,2 ^{a (++)}	34,2 ^{a (+)}

(-)/(+) Pour un genre donné, indique une tendance à la baisse ou à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

(--)/(++) Pour un niveau de scolarité donné, exprime une baisse plus prononcée ou une hausse plus prononcée pour le genre concerné que pour l'autre genre.

a Pour une année et un niveau de scolarité donnés, exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Le sexe de 2006 à 2010; le genre de 2011 à 2024. Cela a une incidence négligeable sur les résultats et ne pose aucun problème de comparabilité temporelle.

Note : L'interaction entre le genre et la période est significative pour tous les niveaux de scolarité. Pour le certificat ou diplôme d'une école de métier, la tendance augmente chez les hommes, mais on ne peut pas conclure qu'elle change chez les femmes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2006 à 2024. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.4

 Domaines d'études¹ des personnes diplômées selon le genre², étudiantes et étudiants universitaires³, Québec, années scolaires 2005 à 2022

	Architecture, génie et sciences connexes		Éducation		Mathématiques, informatique et sciences de l'information		Santé et domaines connexes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%							
2005	24,5 ^a	75,5 ^a	77,2 ^a	22,8 ^a	31,5 ^a	68,7 ^a	78,4 ^a	21,6 ^a
2006	22,7 ^a	77,4 ^a	79,0 ^a	21,0 ^a	30,0 ^a	70,0 ^a	79,3 ^a	20,7 ^a
2007	23,6 ^a	76,3 ^a	77,7 ^a	22,4 ^a	30,9 ^a	68,9 ^a	78,6 ^a	21,4 ^a
2008	23,3 ^a	76,8 ^a	78,3 ^a	21,7 ^a	31,7 ^a	68,5 ^a	77,3 ^a	22,7 ^a
2009	24,3 ^a	75,7 ^a	77,0 ^a	23,0 ^a	32,0 ^a	68,2 ^a	77,3 ^a	22,7 ^a
2010	23,9 ^a	76,1 ^a	77,8 ^a	22,2 ^a	33,2 ^a	66,8 ^a	77,1 ^a	22,9 ^a
2011	24,8 ^a	75,2 ^a	78,7 ^a	21,2 ^a	29,9 ^a	70,1 ^a	76,3 ^a	23,7 ^a
2012	23,6 ^a	76,4 ^a	76,6 ^a	23,5 ^a	33,9 ^a	66,3 ^a	76,5 ^a	23,5 ^a
2013	24,3 ^a	75,7 ^a	77,7 ^a	22,3 ^a	37,6 ^a	62,2 ^a	76,4 ^a	23,6 ^a
2014	20,4 ^a	79,5 ^a	78,1 ^a	21,9 ^a	33,5 ^a	66,5 ^a	74,4 ^a	25,6 ^a
2015	20,5 ^a	79,5 ^a	77,2 ^a	22,8 ^a	32,6 ^a	67,5 ^a	76,5 ^a	23,5 ^a
2016	20,3 ^a	79,7 ^a	78,2 ^a	21,8 ^a	30,6 ^a	69,4 ^a	75,7 ^a	24,3 ^a
2017	20,2 ^a	79,8 ^a	77,9 ^a	22,1 ^a	30,7 ^a	69,5 ^a	76,0 ^a	24,0 ^a
2018	20,8 ^a	79,2 ^a	77,3 ^a	22,7 ^a	29,9 ^a	70,1 ^a	76,2 ^a	23,8 ^a
2019	20,6 ^a	79,4 ^a	78,6 ^a	21,4 ^a	27,7 ^a	72,2 ^a	77,0 ^a	23,0 ^a
2020	21,1 ^a	78,9 ^a	79,0 ^a	21,0 ^a	25,3 ^a	74,8 ^a	76,8 ^a	23,2 ^a
2021	23,0 ^a	77,0 ^a	78,7 ^a	21,2 ^a	29,4 ^a	70,7 ^a	78,0 ^a	22,0 ^a
2022	23,4 ^{a (-)}	76,6 ^{a (+)}	78,9 ^{a (+)}	21,1 ^{a (-)}	28,6 ^{a (-)}	71,4 ^{a (+)}	78,4 ^a	21,6 ^a

(-)/(+) Pour un genre donné, indique une tendance à la baisse ou à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

a Pour une année et un domaine d'études donnés, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

 1. Selon la *Classification des programmes d'enseignement* (CPE) 2016.

2. Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) recueille de l'information sur le genre de la personne. Cependant, en raison du faible nombre et d'enjeux relatifs à la confidentialité, la catégorie « Personne non binaire » a été combinée à la catégorie « Genre inconnu ». Ces données ne sont pas incluses dans les résultats présentés.

3. Se rapporte aux personnes diplômées inscrites dans un établissement universitaire du Québec, à l'exception de la population étudiante internationale.

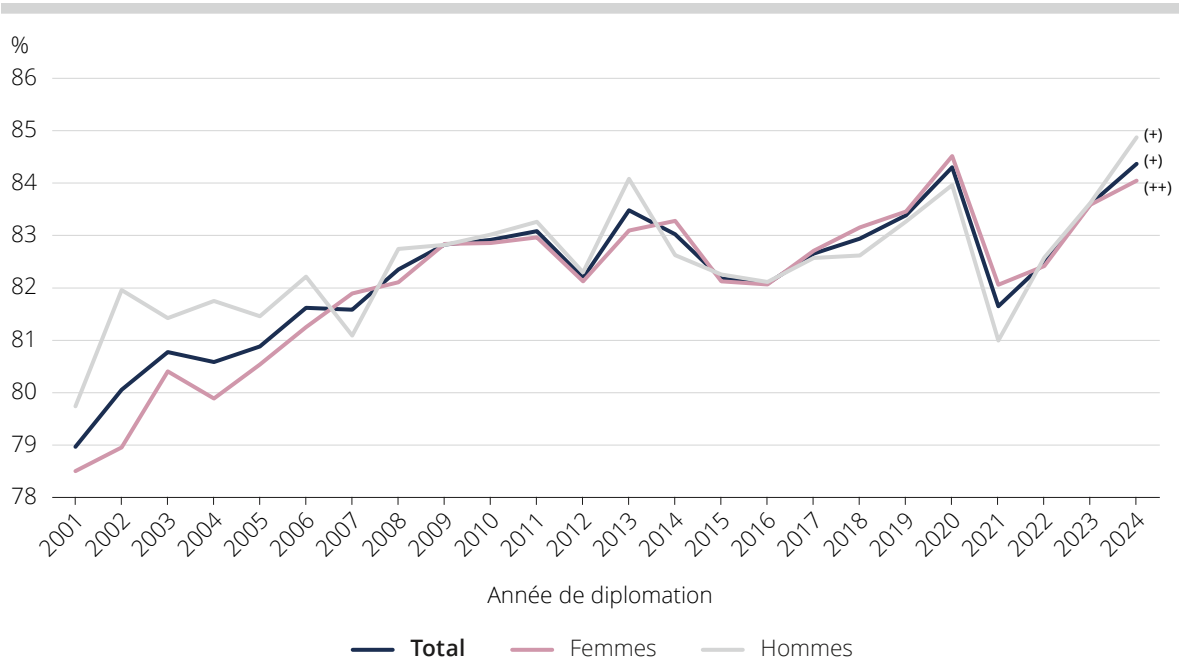
 Source : Statistique Canada. *Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Tableau 37-10-0020-01*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La plupart des collégiens et collégiennes ayant obtenu un diplôme préuniversitaire passent directement à l'université

Parmi les personnes ayant décroché un diplôme de formation préuniversitaire au cégep en 2024, environ 84 % sont passées directement à l'université (figure 1.3), c'est-à-dire qu'elles se sont inscrites à l'université à l'intérieur des cinq semestres suivant l'obtention de leur diplôme collégial. On n'observait pas de différence entre les femmes et les hommes à cet égard en 2024, comme de manière générale dans les années antérieures. Cependant, la proportion de personnes qui ont obtenu un diplôme collégial préuniversitaire et qui sont passées directement à l'université a crû davantage chez les femmes que chez les hommes entre 2001 et 2024.

Figure 1.3

Passage direct du collégial à l'université¹ selon le sexe², personnes ayant obtenu un diplôme collégial préuniversitaire, Québec, 2001 à 2024³



(+) Pour le total ou un sexe donné, indique une tendance à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

(++) Indique une hausse plus prononcée pour le sexe concerné que pour l'autre sexe.

1. Inscription à l'université à l'intérieur des cinq trimestres suivant l'obtention d'un diplôme collégial.

2. En raison des petits effectifs, les données ne tiennent pas compte des personnes non binaires.

3. Données en date du 9 novembre 2024.

Note : La différence entre les femmes et les hommes est significative au seuil de 0,05 en 2001, 2002, 2004, 2013 et en 2021.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, PFIRSG, DGPP, DSIG, cube PDCCS21T_pasg_colg_uni_221106.

Définitions des indicateurs – dimension *Éducation*

Domaines d'études des personnes diplômées de l'université

Domaines dans lesquels les étudiants et étudiantes ont obtenu leur diplôme à l'université. Quatre domaines ont été sélectionnés :

- Architecture, génie et sciences connexes : architecture et services connexes, génie, techniques/technologies du génie et domaines liés au génie, préservation et conservation historique, métiers de la construction, technologues et technicien(ne)s en mécanique et réparation, travail de précision ;
- Éducation ;
- Mathématiques, informatique et sciences de l'information : informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes, bibliothéconomie, mathématiques et statistiques, théorie et science des systèmes, mathématiques et informatique, science computationnelle, économie et informatique, linguistique et informatique, économie mathématique, science des données, analytiques des données ;
- Santé et domaines connexes : design pour la santé humaine, études des parcs, de la récréologie, des loisirs, du conditionnement physique et de la kinésiologie, professions dans le domaine de la santé et programmes connexes, programmes de résidence des professions de la santé, ce qui comprend les dentistes (D.D.S., D.M.D.), les infirmier(-ière)s praticien(ne)s, les pharmacien(ne)s (Pharm.D.), les adjoint(e)s au (à la) médecin et les vétérinaires (D.M.V.), programmes de résidences en médecine, en médecine ostéopathique, et en médecine podiatrique.

Écart de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans entre les élèves du décile supérieur et ceux et celles du décile inférieur de l'Indice de milieu socio-économiqueⁱ

Différence entre les taux de diplomation et de qualification sept ans après l'entrée au secondaire des élèves dont le lieu de résidence était une unité géographique du décile 1 (le plus favorisé) de l'Indice de milieu socio-économique (IMSE) et celui des élèves dont le lieu de résidence était une unité géographique du décile 10 (le plus défavorisé). Les unités géographiques de résidence des élèves sont classées selon le niveau de défavorisation (mesuré par l'IMSE), qui tient compte de la proportion de familles avec enfants dont la mère n'a aucun diplôme, grade ou certificat et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement. La défavorisation est donc celle de l'unité géographique du lieu de résidence de l'élève, et non celle de sa situation familiale précise. Le lieu de résidence est celui au moment de la première inscription au secondaire.

Suite à la page 19

i Indicateur principal.

Passage direct du collégial à l'université

Le passage direct du collège à l'université se définit comme la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme collégial qui s'inscrivent dans une université à l'intérieur des cinq trimestres suivants. Les données sont présentées pour la formation collégiale préuniversitaire, qui est habituellement de deux ans. Les données pour la formation collégiale technique, qui prépare au marché du travail et qui est habituellement de trois ans, ne sont pas prises en compte pour cet indicateur.

Personnes inscrites au collège et à l'université

Étudiantes et étudiants inscrits au collège et à l'université (1^{er} cycle, 2^e cycle, 3^e cycle, total).

Plus haut niveau de scolarité atteint

Plus haut niveau de scolarité pour lequel un diplôme, une attestation, un certificat ou un grade a été obtenu.

Santé

La dimension *Santé* de la qualité de vie

La santé est l'un des aspects de la vie que les gens valorisent le plus (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a). La santé est plus qu'une absence de maladie : c'est un état de bien-être physique, mental et social (Organisation mondiale de la santé 1948). La promotion de la santé mentale et la prévention de problèmes comme l'anxiété et la dépression sont parmi les meilleurs leviers pour améliorer la qualité de vie (Ministère des Finances 2021), en raison du rôle fondamental que jouent la santé mentale et les troubles mentaux dans la santé d'une personne. Le regard d'une personne sur sa vie et sur sa santé témoigne des aspects subjectifs de la qualité de vie. Il importe cependant aussi de tenir compte des maladies de longue durée (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a), susceptibles d'entraîner une perte de jouissance persistante de la vie.










Au-delà de sa valeur intrinsèque, la santé est aussi une clé de voûte de l'investissement personnel et social (Organisation de coopération et de développement économiques 2014). Il est par exemple difficile, sans une bonne santé, d'occuper un emploi, de gagner un revenu suffisant, d'avoir une vie sociale riche ou de s'impliquer dans la collectivité. L'état de santé a donc une influence sur d'autres dimensions du bien-être (Organisation de coopération et de développement économiques 2011b).

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension Santé

Comme l'illustre le tableau 2.1, les inégalités en santé, lorsque présentes, s'exercent au détriment des femmes.

Tableau 2.1

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension Santé, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Perception de la santé mentale (très bonne ou excellente) ⁱ		2022 à 2024	
Diagnostic de trouble d'anxiété		2022 à 2024	
Diagnostic de trouble de l'humeur		2022 à 2024	
Satisfaction à l'égard de la vie (satisfait[e] ou très satisfait[e])	—	2022 à 2024	
Perception de l'état de santé (très bon ou excellent)	—	2008, 2014-2015 et 2020-2021	
Maladies chroniques (au moins une)	—	2022 à 2024	

i Indicateur principal.

Inégalités au cours de la période :

 Femmes.  Hommes.

> Supérieur.

< Inférieur.

— On ne peut conclure qu'il y a une différence entre les femmes et les hommes.

En vert : Genre (ou sexe) avantagé relativement à l'autre.

En rouge : Genre (ou sexe) désavantagé relativement à l'autre.

Tendance de l'indicateur au cours de la période :

 Augmentation

 Aucune tendance significative.

 Tendance favorable au progrès.

 Aucune conclusion possible quant au progrès.

1. Si l'effet d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période n'est pas significatif, les constats portent sur la comparaison entre la moyenne pondérée des estimations chez les femmes et la moyenne pondérée des estimations chez les hommes sur la période. Si l'effet d'interaction est significatif, on examine les différences entre les femmes et les hommes chaque année, et on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences vont dans la même direction.

Examinons les résultats plus en détail.

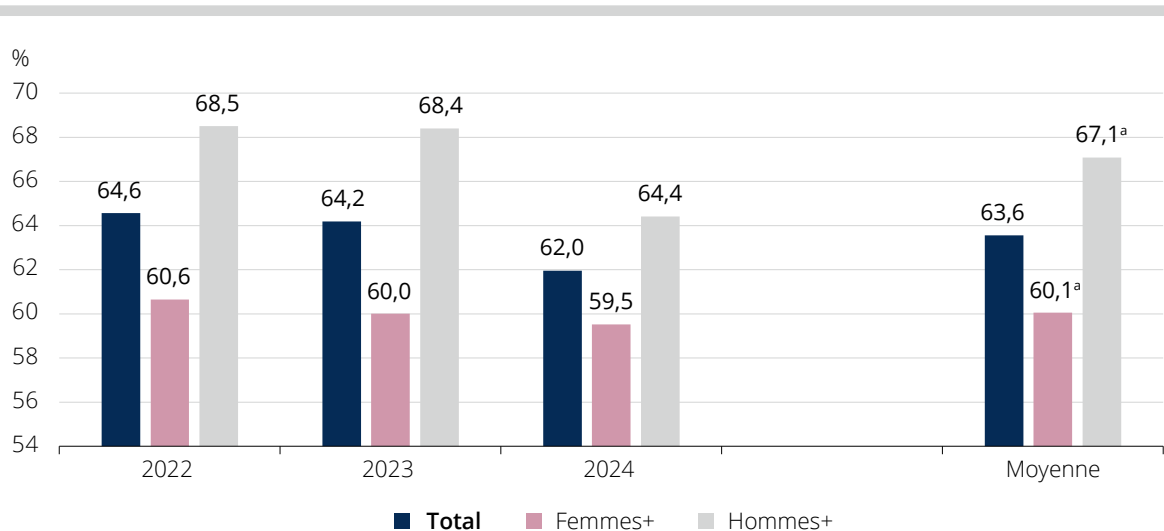
Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à considérer que leur santé mentale est excellente ou très bonne

La santé mentale est un prérequis universel au bien-être (Institut de la statistique du Québec 2022). En moyenne, entre 2022 et 2024, les femmes de 18 ans et plus estimaient en plus faible proportion que les hommes du même groupe d'âge avoir une très bonne ou une excellente santé mentale (60 % c. 67 %) (figure 2.1).

La proportion de personnes ayant une telle perception de leur santé mentale semble plutôt stable pendant la période, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes.

Figure 2.1

Perception de sa santé mentale (très bonne ou excellente) selon le genre, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2022 à 2024



a Exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2022 à 2024, fichiers annuels de partage. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

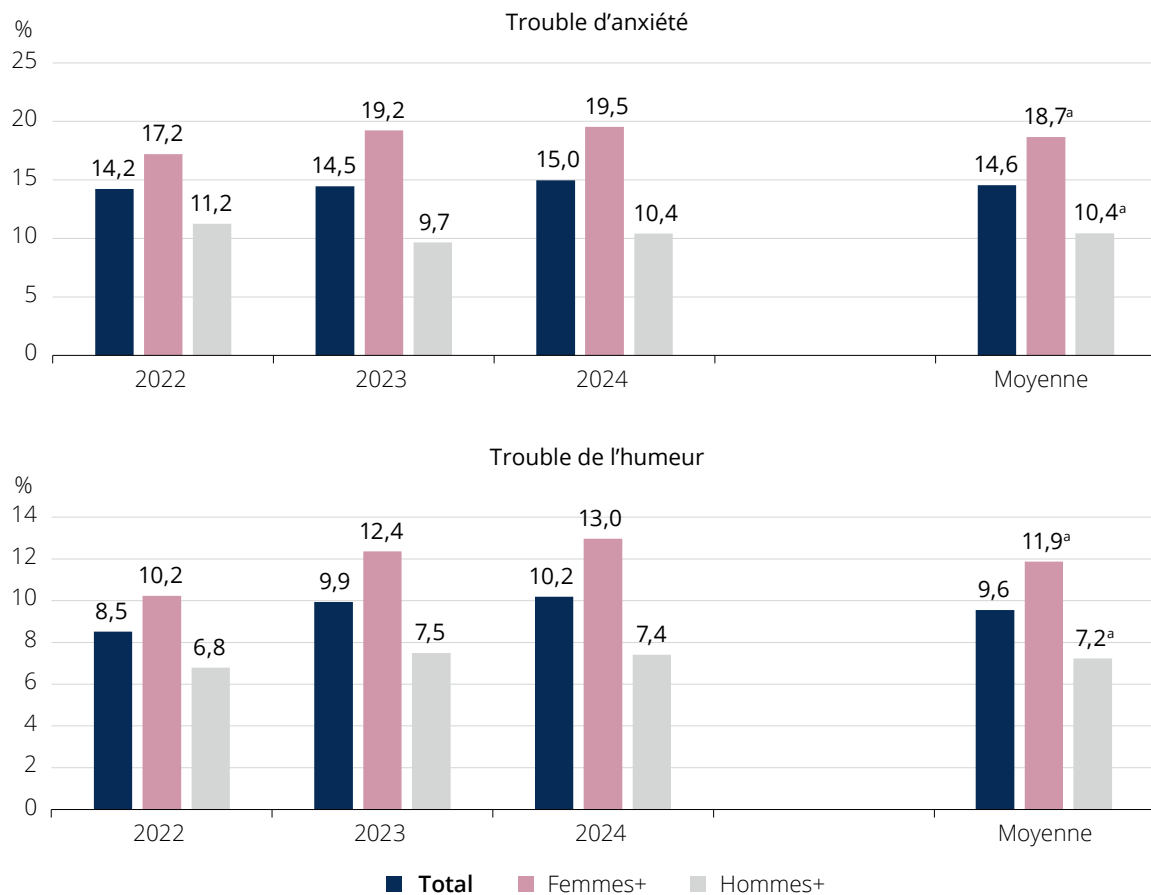
Les femmes présentent des troubles d'anxiété et des troubles de l'humeur en plus grande proportion que les hommes, mais se montrent aussi satisfaites de leur vie qu'eux

Les troubles d'anxiété (p. ex. anxiété généralisée, trouble panique) et les troubles de l'humeur (p. ex. dépression, trouble bipolaire) compte parmi les troubles les plus fréquemment diagnostiqués. Selon la moyenne des années 2022 à 2024, les femmes de 18 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même groupe d'âge à être atteintes d'un trouble d'anxiété (19 % c. 10 %) et/ou d'un trouble de l'humeur (12 % c. 7 %) diagnostiqués par un professionnel ou une professionnelle de la santé (figure 2.2).

La prévalence des troubles d'anxiété et de l'humeur observée entre 2022 et 2024 est restée relativement stable sur la période, tant chez les femmes que chez les hommes.

Figure 2.2

Diagnostic d'un trouble d'anxiété et diagnostic d'un trouble de l'humeur selon le genre, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2022 à 2024



a Exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

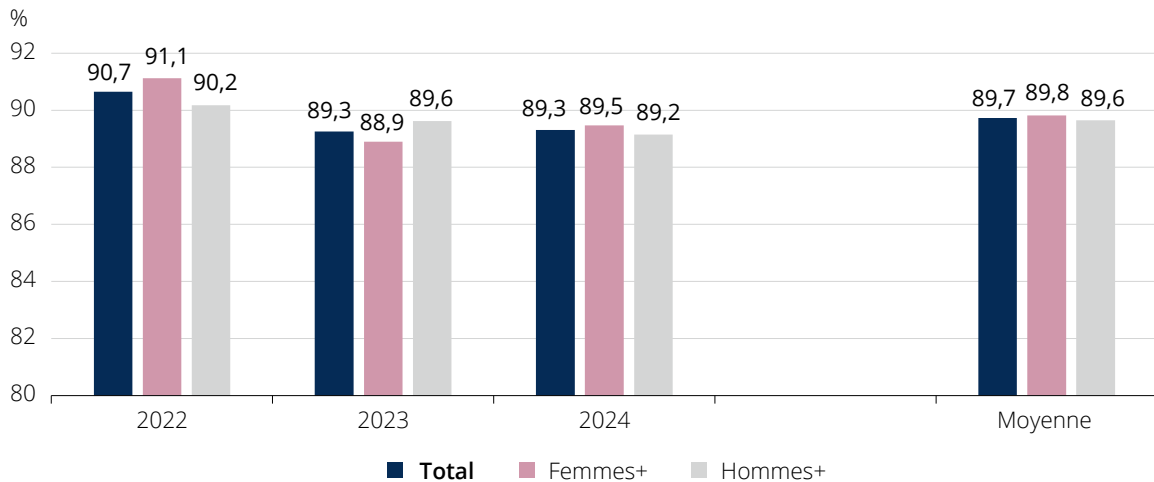
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2022 à 2024, fichiers annuels de partage. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La situation moins favorable des femmes en matière de santé mentale, telle que relevée par les indicateurs retenus, ne semble pas se traduire en une moins bonne satisfaction envers la vie. En effet, la proportion de personnes de 18 ans et plus estimant être satisfaites ou très satisfaites de leur vie ne diffère pas de manière statistiquement significative lorsque l'on compare les genres : la moyenne des taux entre 2022 et 2024 se situe à près de 90 % (figure 2.3), ce qui correspond à la vaste majorité des individus.

La proportion de personnes étant satisfaites ou très satisfaites de leur vie en général semble plutôt stable sur la période, chez les femmes comme chez les hommes.

Figure 2.3

Satisfaction à l'égard de la vie en général (satisfait[e] ou très satisfait[e]) selon le genre, personnes de 18 ans et plus, Québec, 2022 à 2024



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2022 à 2024, fichiers annuels de partage. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Quelques hypothèses peuvent éclairer le fait que les femmes présentent des indicateurs de santé mentale moins favorables que les hommes, alors que leur niveau de satisfaction à l'égard de la vie demeure comparable. Premièrement, les conclusions tirées sont tributaires des indicateurs sélectionnés. Ainsi, si les femmes sont plus sujettes à développer un trouble anxieux ou de l'humeur, les hommes sont par exemple plus portés à présenter des troubles d'abus de substance et de contrôle des impulsions (Kessler et autres 2005), qui n'ont pas été inclus ici. Deuxièmement, les critères des femmes pour juger de leur satisfaction globale envers leur vie pourraient différer de ceux des hommes (Milovanska-Farrington et Farrington 2021). Finalement, il est maintenant connu que la santé mentale comporte une composante positive (le bon fonctionnement émotionnel, psychologique et social) à laquelle appartient la satisfaction à l'égard de la vie, qui est liée, mais diffère néanmoins des troubles mentaux. Il est ainsi possible de bien fonctionner et d'apprécier la vie malgré la présence d'un trouble mental, comme il est possible de ne pas avoir une vie florissante malgré l'absence d'un trouble mental (Keyes 2005).

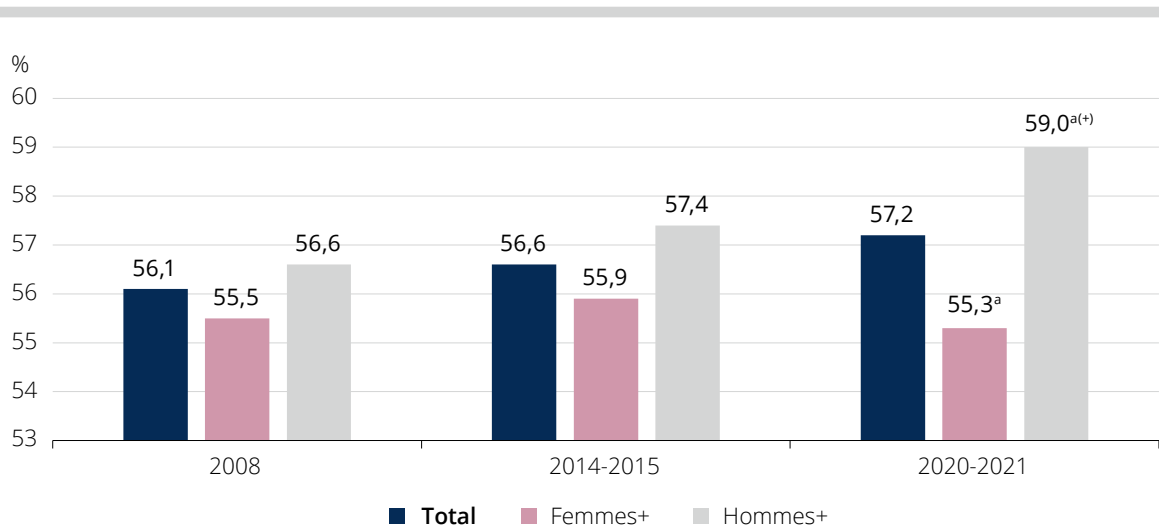
Un écart récent défavorable aux femmes dans la perception de la santé physique, malgré une prévalence comparable des maladies chroniques

Tout comme la santé mentale, la santé physique constitue un prérequis au bien-être. Or, en 2020-2021, proportionnellement moins de femmes que d'hommes de 15 ans et plus estimaient avoir une très bonne ou une excellente santé. En effet, environ 55 % des femmes, contre 59 % des hommes, avaient une telle perception de leur état de santé (figure 2.4).

Cette situation traduit l'apparition d'un écart défavorable aux femmes, car en 2008 et en 2014-2015, elles estimaient être en très bonne ou en excellente santé dans des proportions qui ne différaient pas significativement de celles des hommes. C'est que la proportion de personnes ayant une telle perception de leur santé est restée stable chez les femmes entre 2008 et 2020-2021, alors qu'elle a crû chez les hommes, passant de 57 % en 2008 à 59 % en 2020-2021.

Figure 2.4

Perception de son état de santé (très bon ou excellent) selon le genre¹, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2008, 2014-2015 et 2020-2021



(+) Pour le total ou un genre donné, indique une tendance à la hausse au cours de la période au seuil de 0,01.

a Pour une année donnée, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,01.

1. Contrairement aux résultats des éditions précédentes, ceux de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021* sont présentés selon le genre de la personne plutôt que selon le sexe. Ce choix a une incidence négligeable sur les résultats et ne pose pas de problème de comparabilité temporelle.

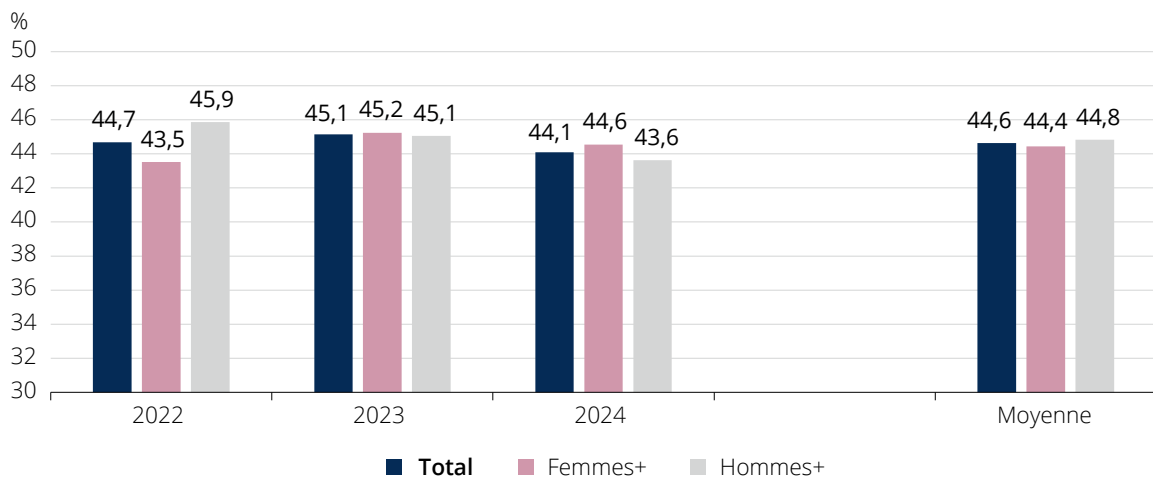
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008, 2014-2015 et 2020-2021, fichiers de microdonnées.

Sur le plan des maladies diagnostiquées par un professionnel ou une professionnelle de la santé, en moyenne entre 2022 et 2024, environ 45 % des personnes de 20 ans et plus présentaient au moins une maladie chronique (figure 2.5), comme l'arthrite, le diabète ou une maladie cardiaque. On n'observe pas de différence entre les proportions de femmes et d'hommes ayant au moins une maladie chronique sur la période.

La proportion de personnes présentant au moins une maladie chronique est restée relativement stable sur la période, tant chez les femmes que chez les hommes.

Figure 2.5

Maladies chroniques (au moins une)¹ selon le genre, personnes de 20 ans et plus², Québec, 2022 à 2024



1. Parmi les maladies chroniques suivantes : arthrite, hypertension, cholestérol, troubles dus à un accident vasculaire cérébral, diabète, maladies cardiaques, cancer.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2022 à 2024, fichiers de partages. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Définitions des indicateurs - dimension Santé

Diagnostic de trouble d'anxiété

Les troubles d'anxiété se caractérisent par la présence de peur et d'anxiété excessives qui perturbent les comportements (American Psychiatric Association 2015). Le trouble de l'anxiété généralisée, la phobie sociale et le trouble panique sont des exemples de troubles d'anxiété. Les troubles d'anxiété ont été mesurés en demandant à la personne si elle était ou non atteinte d'un trouble d'anxiété. Le trouble devait être un problème de santé de longue durée (c.-à-d. qui devrait durer ou qui dure depuis six mois ou plus) diagnostiqué par un professionnel ou une professionnelle de la santé.

Diagnostic de trouble de l'humeur

Les troubles de l'humeur se caractérisent par la présence d'une humeur triste, vide ou irritable, ou d'une humeur anormalement élevée et persistante (manie), qui perturbent les comportements (American Psychiatric Association 2003). Les troubles dépressifs et les troubles bipolaires sont des exemples de troubles de l'humeur. Les troubles de l'humeur ont été mesurés en demandant à la personne si elle était ou non atteinte d'un trouble de l'humeur. Le trouble devait être un problème de santé de longue durée (c.-à-d. qui devrait durer ou qui dure depuis six mois ou plus) diagnostiqué par un professionnel ou une professionnelle de la santé. Notons que la nomenclature des « troubles de l'humeur » n'existe plus dans la plus récente version du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5) (American Psychiatric Association 2015), qui sépare maintenant les troubles bipolaires et les troubles dépressifs.

Maladies chroniques

Les maladies chroniques sont des problèmes de santé de longue durée (c.-à-d. qui devraient durer ou qui durent depuis six mois ou plus). Sept maladies diagnostiquées par un professionnel ou une professionnelle de la santé, selon les personnes répondantes, ont été prises en considération ici :

- arthrite ;
- hypertension ;
- cholestérol ;
- troubles dus à un accident vasculaire cérébral ;
- diabète ;
- maladies cardiaques ;
- cancer.

Les résultats présentés portent sur les personnes de 20 ans et plus qui ont déclaré avoir au moins une des maladies chroniques.

Suite à la page 28

Perception de l'état de santé

La perception de l'état de santé fait référence à l'évaluation que fait une personne de sa propre santé (Levasseur 1998). Cette autoévaluation de la santé peut refléter certains aspects de la santé difficilement saisissables en clinique (premier stade et gravité d'une maladie, ressources physiologiques et psychologiques, fonctionnement social). Elle est mesurée par une question conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (de Bruin et autres 1996) : « En général, diriez-vous que votre santé est... ? », et les options de réponse sont : « Excellente », « Très bonne », « Bonne », « Passable », « Mauvaise ». Les résultats portent sur les personnes qui estiment être en très bonne ou en excellente santé.

Perception de la santé mentaleⁱ

La santé mentale perçue est une mesure subjective de la qualité de sa santé mentale globale (Fleishman et Zuvekas 2007). Elle fournit une indication générale de la population qui souffre d'une forme de problèmes mentaux ou émotionnels, ou de détresse. Elle est évaluée par la question « En général, comment décririez-vous votre santé mentale ? », et les options de réponse sont : « Excellente », « Très bonne », « Bonne », « Passable », « Mauvaise ». Les résultats présentés portent sur les personnes qui estiment avoir une très bonne ou une excellente santé mentale.

Satisfaction à l'égard de la vie

La satisfaction à l'égard de la vie reflète le jugement global qu'une personne porte sur sa vie en général. Elle a été mesurée en demandant à la personne quel était le sentiment qu'elle éprouvait au moment de l'enquête à l'égard de sa vie en général. L'échelle de réponse allait de 0 (très insatisfaite) à 10 (très satisfaite). La question et les choix de réponse sont conformes aux recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (2013). Les résultats portent sur les personnes considérées comme étant satisfaites ou très satisfaites de leur vie, soit celles ayant un score supérieur ou égal à 6.

ⁱ Indicateur principal.

Sécurité personnelle

La dimension *Sécurité personnelle* de la qualité de vie

Vivre dans un environnement sécuritaire est essentiel au bien-être des personnes. La sécurité personnelle renvoie notamment à l'absence de menaces à l'intégrité physique et psychologique et contribue à la liberté de choix et d'action. Elle permet aux personnes de poursuivre leurs objectifs, d'assouvir leurs aspirations (Institut de la statistique du Québec 2022) et de participer pleinement à la vie sociale et économique (Organisation de coopération et de développement économiques 2014) sans courir trop de risques.

Différentes situations peuvent compromettre la sécurité personnelle, au premier rang duquel figurent les atteintes à l'intégrité de la personne qui incluent notamment les expériences de victimisation violente, telles que les agressions sexuelles ou les voies de fait. Les répercussions de la victimisation violente sont importantes ; elles peuvent mettre en danger l'intégrité physique, voire la vie, des personnes qui en sont victimes et entraîner des conséquences physiques et psychologiques à court, moyen ou long terme. Les atteintes à la sécurité personnelle ne se limitent pas aux expériences de victimisation violente, mais englobent également d'autres formes de violence ou d'expériences négatives susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique, comme la violence et la négligence familiales subies par les enfants ainsi que les expériences de discrimination vécues dans la société.



















La criminalité ne se limite pas aux victimes directes, elle peut également entraîner d'importantes répercussions au sein de la population, notamment en affaiblissant le sentiment de sécurité (Organisation de coopération et de développement économiques 2011a). Ce sentiment est entre autres lié à l'évaluation subjective qu'une personne fait de son exposition réelle au danger, soit le fait de se sentir à l'abri – ou non – des menaces (Organisation de coopération et de développement économiques 2020). L'affaiblissement du sentiment de sécurité a des effets importants sur le bien-être des personnes, notamment sur la santé mentale et sur la liberté d'action (Organisation de coopération et de développement économiques 2018).

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension Sécurité personnelle

Comme l'illustre le tableau 3.1, les femmes sont les principales victimes de la violence à l'âge adulte, alors que durant l'enfance, les garçons sont les principales victimes de violence familiale.

Tableau 3.1







Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Sécurité personnelle*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Taux de victimes d'infractions avec violence (total) ⁱ	2009 à 2015 : — 2016 à 2024 : 	2009 à 2024	2009 à 2015 :  2016 à 2024 : 
Infractions sexuelles	2009 à 2015 :  2016 à 2024 : 		2009 à 2015 :  2016 à 2024 : 
Voies de fait	2009 à 2015 :  2016 à 2024 : 		2009 à 2015 :  2016 à 2024 : 
Autres infractions avec violence	2009 à 2019 : — 2020 à 2024 : —		2009 à 2019 :  2020 à 2024 : 
Incidents de victimisation avec violence		2019	S.O.
Taux de victimes d'infractions contre la personne en contexte conjugal		2005 à 2024	
Violence autodéclarée entre partenaires intimes		2021-2022	S.O.
Violence psychologique			

Suite à la page 31

Tableau 3.1 (suite)

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Sécurité personnelle*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Violence physique	—		
Violence sexuelle			
Violence familiale envers les enfants		1999, 2004, 2012, 2018 et 2024	
Agression psychologique répétée			
Violence physique mineure			
Violence physique sévère			
Négligence (ou risque de négligence) envers les enfants	—	2024	S.O.
Sentiment de sécurité face à la criminalité (pas du tout ou pas très en sécurité ; plutôt ou très inquiet[-ète])		2019	S.O.
marcher seul(e) dans le voisinage lorsqu'il fait noir			
attendre ou utiliser le transport en commun seul(e) lorsqu'il fait noir			
être seul(e) chez soi en soirée ou la nuit			
Discrimination perçue	—	2019	S.O.

i Indicateur principal.

Inégalités au cours de la période :

 Femmes.  Hommes.

> Supérieur.

< Inférieur.

— On ne peut conclure qu'il y a une différence entre les femmes et les hommes.

En vert : Genre (ou sexe) avantagé relativement à l'autre.

En rouge : Genre (ou sexe) désavantagé relativement à l'autre.

Tendance de l'indicateur au cours de la période :

 Augmentation.

 Diminution.

 Aucune tendance significative.

S.O. Sans objet.

 Tendance favorable au progrès.

 Tendance défavorable au progrès.

 Aucune conclusion possible quant au progrès.

1. Lorsque la période compte une seule année, les constats portent sur une comparaison entre les estimations pour les femmes et les estimations pour les hommes pour l'année en question. Lorsque la période compte plus d'une année : i) si l'effet d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période n'est pas significatif, les constats portent sur la comparaison entre la moyenne pondérée des estimations chez les femmes et la moyenne pondérée des estimations chez les hommes sur la période ; ii) si l'effet d'interaction est significatif, on examine les différences entre les femmes et les hommes chaque année, et on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences vont dans la même direction.

Examinons les résultats plus en détail.

Les femmes et les filles sont dorénavant les principales victimes d'infractions avec violence déclarées par la police

Les infractions avec violence – qui comprennent les infractions sexuelles, les voies de fait et les autres infractions avec violence –, entraînent des conséquences importantes pour les personnes qui en sont victimes. Ces infractions sont recensées à partir des données déclarées et jugées fondées par les services policiers. Afin de rendre compte adéquatement des inégalités de genre observées au fil du temps en matière de crimes violents, l'analyse a été réalisée en distinguant deux périodes, en général 2009-2015 et 2016-2024. Ce découpage s'explique par la présence de tendances temporelles différentes entre ces deux périodes², marquées notamment par un renversement des écarts de victimisation entre les femmes et les hommes au milieu des années 2010.

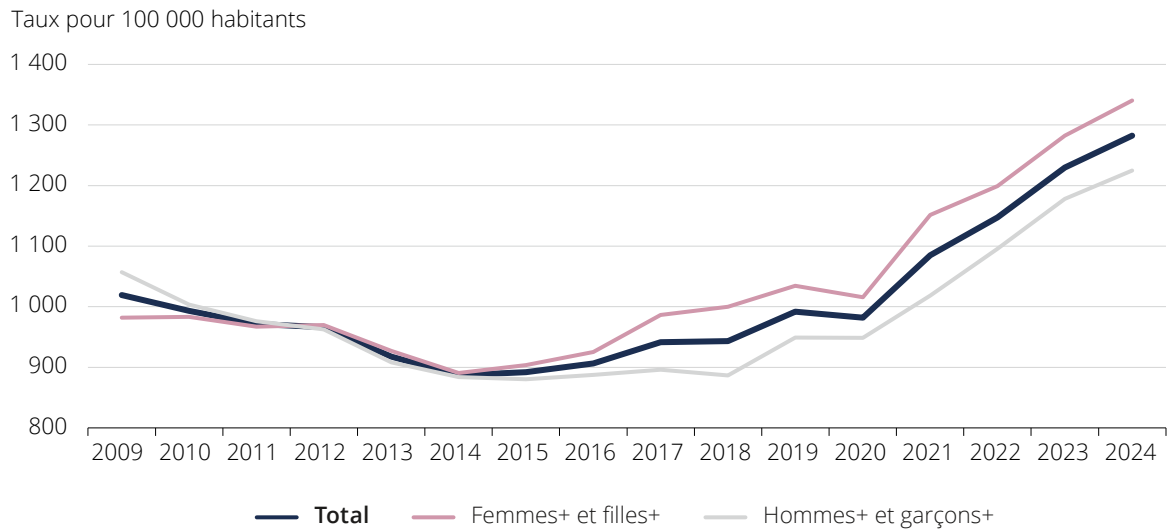
Pour la période de 2009 à 2015, le taux de victimes d'infractions avec violence pour 100 000 habitants était plus élevé chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles au début de la période, soit en 2009 (1 057,1 c. 981,9) et en 2010 (1 003,3 c. 983,3) (figure 3.1). Un renversement s'est ensuite produit, au détriment des femmes et des filles, qui présentaient des taux de victimes plus élevés que les hommes et les garçons en 2013 (926,8 c. 908,0) et en 2015 (903,6 c. 880,1). Cette situation s'est poursuivie pour la période de 2016 à 2024 : le taux moyen de victimes de crimes violents pour ces années était plus élevé chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons (1 103,9 c. 1 009,4) (données non illustrées).

Le taux de victimes pour l'ensemble des infractions avec violence était en baisse entre 2009 et 2015, et ce, de manière plus marquée chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles. Cependant, on note une recrudescence du taux de victimes entre 2016 et 2024, tant chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles.

2. L'analyse distingue deux périodes en raison de résultats différents aux tests d'interaction entre le genre et la période. Ainsi, les inégalités s'évaluent chaque année de la période si l'effet d'interaction est significatif, ou sur la moyenne des années de la période s'il ne l'est pas. Pour de plus amples détails, consulter les sections *Traitements statistiques dans ce tome* et *Comment interpréter les effets d'interaction*.

Figure 3.1

Taux de victimes d'infractions avec violence (total) selon le genre^{1,2}, Québec, 2009 à 2024³



1. Sont exclues les victimes dont l'âge ou le genre est inconnu.
 2. Il est possible de coder les victimes comme des personnes non binaires (depuis 2018). Puisque le nombre de victimes déclarées comme non binaires peut être faible, on attribue à ces victimes la valeur « femmes et filles » ou « hommes et garçons », afin d'assurer la protection de leur confidentialité et de leur vie privée. La valeur a été attribuée aux victimes non binaires en fonction de la répartition régionale des victimes selon le genre.
 3. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.
- Note : Entre 2009 et 2015, l'interaction entre le genre et la période est significative au seuil de 0,05. Des différences entre les genres sont observées en 2009, 2010, 2013 et 2015. La tendance sur la période 2009-2015 diminue chez les deux genres, mais de manière plus marquée chez les hommes et les garçons. Entre 2016 et 2024, l'interaction n'est pas significative. On détecte une différence entre la moyenne des années observée chez les femmes et les filles et celle observée chez les hommes et les garçons. La tendance observée sur la période 2016-2024 est à la hausse.

Source : Statistique Canada, *tableau 35-10-0212-01, Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes et les filles sont les plus susceptibles de vivre des infractions sexuelles, alors que les hommes et les garçons sont les plus susceptibles de subir des voies de fait

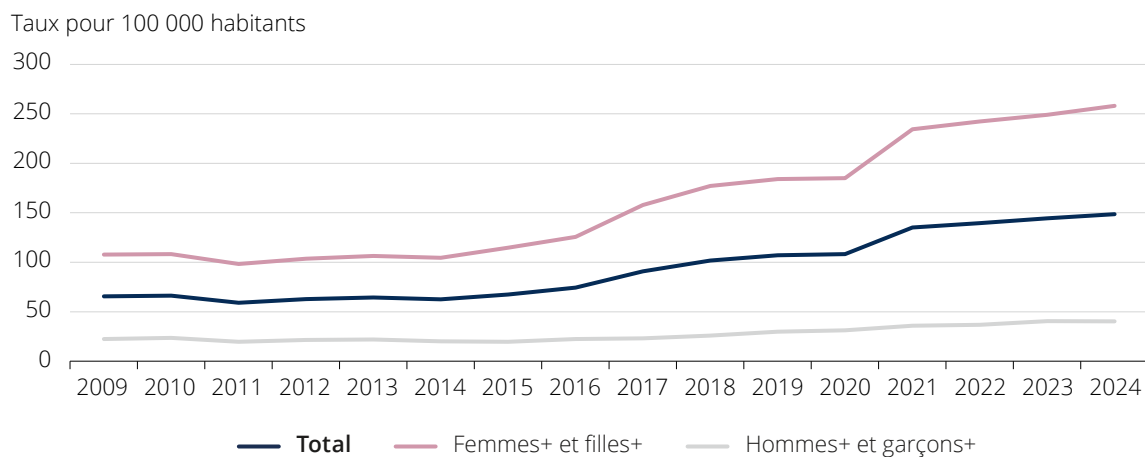
Les inégalités de genre en ce qui a trait aux infractions avec violence se précisent davantage lorsqu'on examine différents types d'infractions.

Lorsqu'on s'attarde aux infractions sexuelles, on constate que le taux moyen de victimes pour 100 000 habitants était plus élevé chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons au cours de la période de 2009 à 2015 (106,2 c. 21,2) (données non illustrées). On observe aussi un écart défavorable aux femmes et aux filles pour chacune des années de la période de 2016 à 2024 (figure 3.2). En 2024, le taux de victimes d'infractions sexuelles s'établissait à 257,9 pour les femmes et les filles et à 40,2 chez les hommes et les garçons.

Après une relative stabilité entre 2009 et 2015, le taux de victimes d'infractions sexuelles a augmenté entre 2016 et 2024. Cette hausse, plus prononcée chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons, coïncide avec la montée du mouvement #MoiAussi³.

Figure 3.2

Taux de victimes d'infractions avec violence (infractions sexuelles) selon le genre^{1,2}, Québec, 2009 à 2024³



1. Sont exclues les victimes dont l'âge ou le genre est inconnu.
2. Il est possible de coder les victimes comme des personnes non binaires (depuis 2018). Puisque le nombre de victimes déclarées comme non binaires peut être faible, on attribue à ces victimes la valeur « femmes et filles » ou « hommes et garçons », afin d'assurer la protection de leur confidentialité et de leur vie privée. La valeur a été attribuée aux victimes non binaires en fonction de la répartition régionale des victimes selon le genre.
3. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

Note : Entre 2009 et 2015, l'interaction entre le genre et la période est non significative au seuil de 0,05. On détecte une différence entre la moyenne des années observée chez les femmes et les filles et celle observée chez les hommes et les garçons. La tendance observée sur la période 2009-2015 n'est pas significative. Entre 2016 et 2024, l'interaction est significative. Des différences entre les genres sont observées sur toutes les années de la période 2016-2024. La tendance augmente chez les deux genres, mais de manière plus marquée chez les femmes et les filles.

Source : Statistique Canada, *tableau 35-10-0212-01, Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

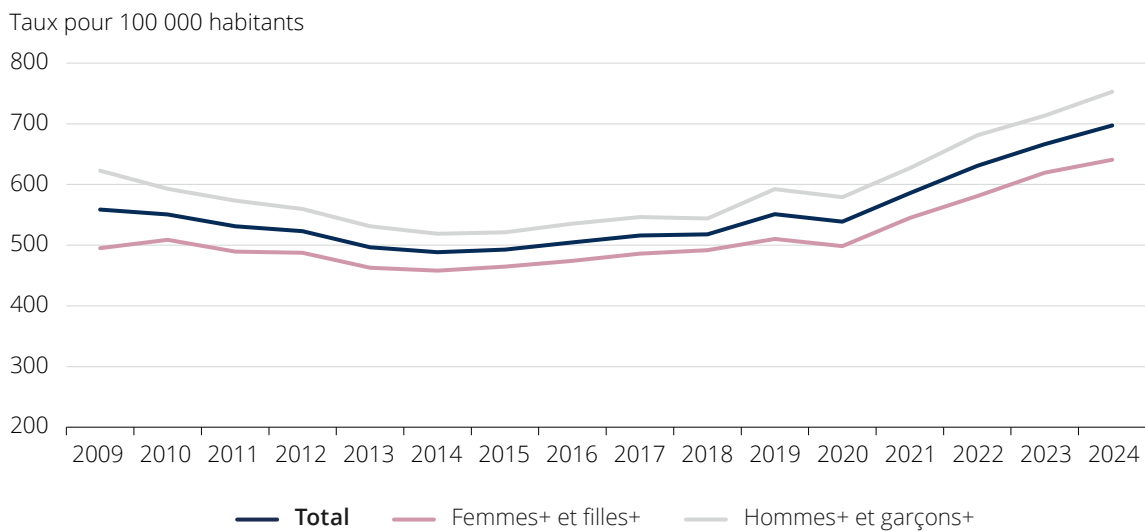
3. Le mouvement #MoiAussi, devenu viral en octobre 2017, a pu modifier les comportements de signalement des victimes de violence sexuelle. L'augmentation des agressions sexuelles déclarées par la police au cours de cette période peut ainsi refléter une hausse des signalements et des changements dans les pratiques policières, plutôt qu'une augmentation de la prévalence des agressions sexuelles à proprement parler.

En revanche, les inégalités de genre observées pour les voies de fait présentent un profil différent. Le taux de victimes de voies de fait par 100 000 habitants est plus élevé chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles pour chacune des années de la période 2009-2015 (figure 3.3), et pour la moyenne des années de 2016 à 2024 (619,0 c. 538,6) (données non illustrées).

Le taux de victimes de voies de fait a diminué entre 2009 et 2015, une baisse plus marquée chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles. Il a cependant progressé chez les deux genres entre 2016 et 2024.

Figure 3.3

Taux de victimes d'infractions avec violence (voies de fait) selon le genre^{1,2}, Québec, 2009 à 2024³



1. Sont exclues les victimes dont l'âge ou le genre est inconnu.
2. Il est possible de coder les victimes comme des personnes non binaires (depuis 2018). Puisque le nombre de victimes déclarées comme non binaires peut être faible, on attribue à ces victimes la valeur « femmes et filles » ou « hommes et garçons », afin d'assurer la protection de leur confidentialité et de leur vie privée. La valeur a été attribuée aux victimes non binaires en fonction de la répartition régionale des victimes selon le genre.
3. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

Note : Entre 2009 et 2015, l'interaction entre le genre et la période est significative au seuil de 0,05. Des différences entre les genres sont observées sur toutes les années de la période 2009-2015. La tendance diminue chez les deux genres, mais de manière plus marquée chez les hommes et les garçons. Entre 2016 et 2024, l'interaction n'est pas significative. La différence entre la moyenne des années observée chez les femmes et les filles et celle observée chez les hommes et les garçons est significative. La tendance observée sur la période 2016-2024 est à la hausse.

Source : Statistique Canada, *tableau 35-10-0212-01, Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

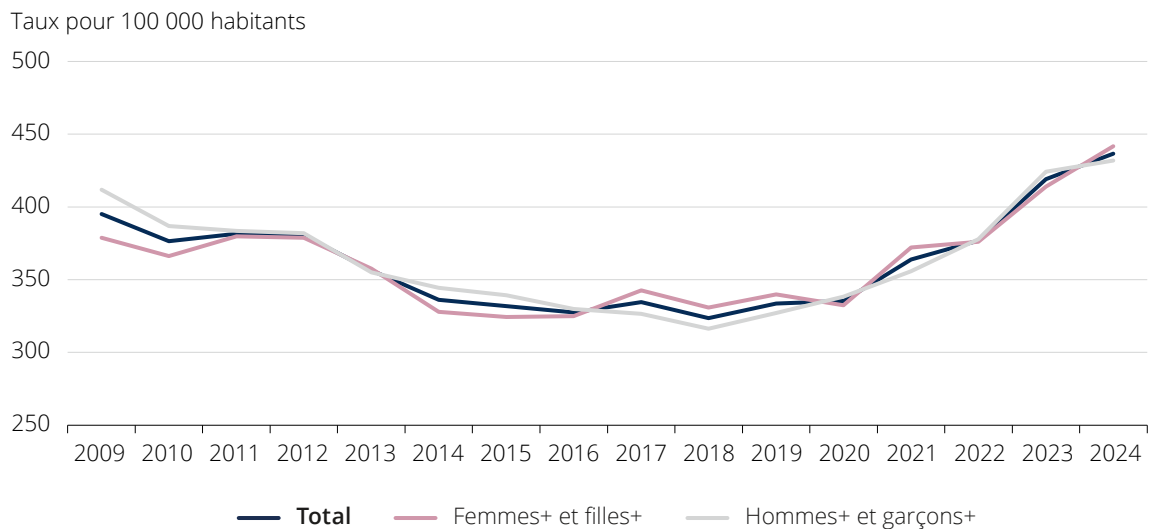
En ce qui concerne les autres infractions avec violence – telles que le harcèlement criminel, les communications indécentes et les menaces –, le taux de victimes était plus élevé chez les hommes et les garçons au début et au milieu de la période 2009-2019, soit en 2009, 2010, 2014 et 2015. À l'inverse, il était plus élevé chez les femmes et les filles à la fin de la période, soit de 2017 à 2019 (figure 3.4).

Pour la période de 2020 à 2024, le taux moyen de victimes d'autres infractions avec violence s'établissait à 386,4 victimes pour 100 000 habitants (donnée non illustrée), sans différence significative entre les femmes et les filles et les hommes et les garçons lorsque l'on considère la moyenne des années.

Par ailleurs, le taux de victimes d'autres infractions avec violence a diminué entre 2009 et 2019, une baisse plus marquée chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles. Il a cependant augmenté chez les deux genres entre 2020 et 2024.

Figure 3.4

Taux de victimes d'infractions avec violence (autres infractions avec violence) selon le genre^{1,2}, Québec, 2009 à 2024³



1. Sont exclues les victimes dont l'âge ou le genre est inconnu.
2. Il est possible de coder les victimes comme des personnes non binaires (depuis 2018). Puisque le nombre de victimes déclarées comme non binaires peut être faible, on attribue à ces victimes la valeur « femmes et filles » ou « hommes et garçons », afin d'assurer la protection de leur confidentialité et de leur vie privée. La valeur a été attribuée aux victimes non binaires en fonction de la répartition régionale des victimes selon le genre.
3. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

Note : Entre 2009 et 2019, l'interaction entre le genre et la période est significative au seuil de 0,05. Des différences entre les genres sont observées en 2009, 2010, 2014 et 2015 et de 2017 à 2019. La tendance sur la période 2009-2019 diminue chez les deux genres, mais de manière plus marquée chez les hommes et les garçons. Entre 2020 et 2024, l'interaction n'est pas significative. On ne détecte pas de différence entre la moyenne des années observée chez les femmes et les filles et celle observée chez les hommes et les garçons. La tendance observée sur la période 2020-2024 est à la hausse.

Source : Statistique Canada, *tableau 35-10-0212-01, Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

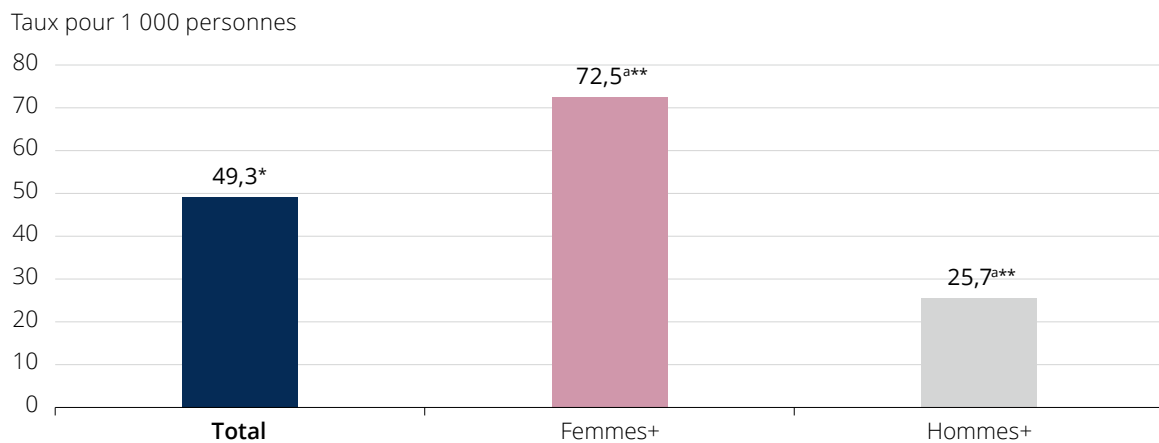
La victimisation autodéclarée des femmes est plus importante que celle des hommes

Les statistiques tirées des données policières portent sur des infractions qui ont été détectées, signalées et jugées fondées par les services policiers. Il est cependant reconnu qu'une part plus ou moins importante des infractions criminelles n'est pas déclarée à la police, la proportion variant selon la nature du crime, ce qui conduit à une sous-estimation de l'ampleur de la criminalité et de la violence subie (Ministère de la Sécurité publique 2023). En permettant de tenir compte des incidents violents sans égard à leur signalement aux services policiers, les données sur la victimisation criminelle autodéclarée complètent ce portrait.

Lorsqu'on analyse la victimisation violente autodéclarée (voie de fait, vol qualifié et agression sexuelle), qu'elle ait été signalée ou non à la police, on fait le même constat que celui tiré des données policières quant aux taux plus élevés de victimes d'infractions avec violence chez les femmes que chez les hommes observés au cours des dernières années. En 2019, le taux d'incidents violents subis au cours des 12 mois précédents s'élevait à 72,5^{a**} incidents pour 1 000 personnes chez les femmes, alors qu'il était de 25,7^{a**} incidents pour 1 000 personnes chez les hommes (figure 3.5). La précision des estimations pour le Québec ne permet pas de présenter des résultats pour les différents types d'incidents de victimisation avec violence. Toutefois, à l'échelle du Canada, les résultats montrent que les femmes sont largement plus exposées que les hommes aux agressions sexuelles, le taux des femmes étant plus de cinq fois supérieur à celui des hommes (50 pour 1 000 c. 9 pour 1 000). Notons également que les agressions sexuelles sont les incidents les moins signalés aux services policiers ; seulement 6 % des agressions sexuelles survenues en 2019 avaient été portées à l'attention de la police (Cotter 2021).

Figure 3.5

Incidents de victimisation avec violence au cours des 12 derniers mois selon le genre, personnes de 15 ans et plus, Québec 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Sécurité des Canadiens*, 2019, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes sont les principales victimes de violence entre partenaires intimes

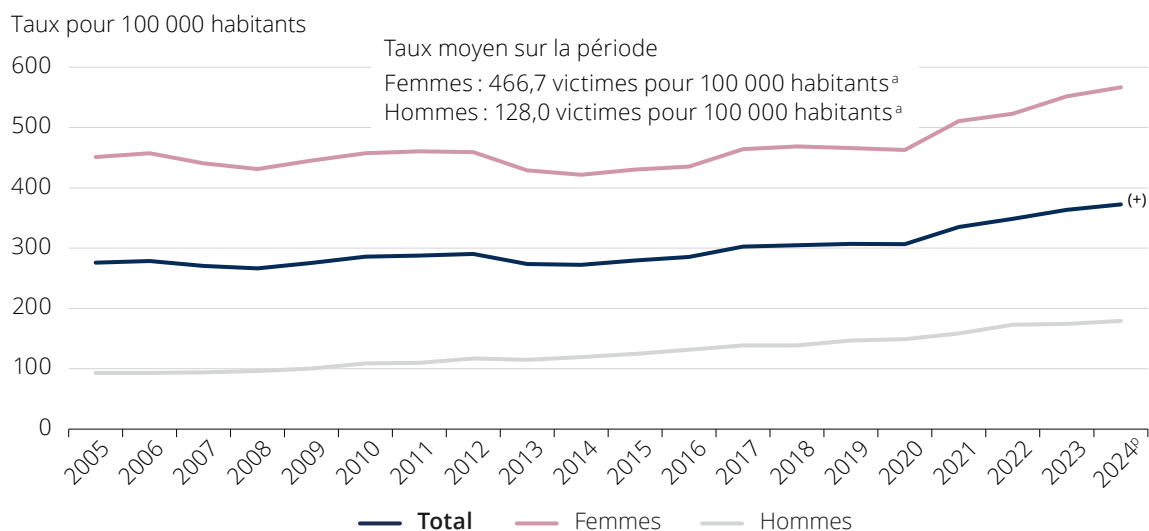
La violence entre partenaires intimes est commise de manière répétitive et est caractérisée par la volonté de contrôler l'autre personne. Les répercussions de cette violence sur les victimes sont importantes et diverses. En effet, les personnes qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes sont plus susceptibles que celles qui ne l'ont pas été de présenter des problèmes de santé physique ou mentale, des blessures physiques et des mauvaises habitudes de vie (Gonzalez-Sicilia et autres 2023). La violence entre partenaires intimes pourrait être plus dévastatrice que la violence subie à l'extérieur du domicile, privant la victime d'un lieu où elle peut se sentir en sécurité, en plus de générer des craintes relativement à la sécurité des enfants (Robeyns 2003).

À l'instar de la victimisation avec violence présentée précédemment, la violence entre partenaires intimes est documentée à la fois à partir des données policières, qui permettent de mesurer les infractions portées à l'attention des services policiers, et des données provenant d'enquêtes populationnelles, qui rendent compte des expériences de violence vécues et autorapportées, qu'elles aient été signalées ou non à la police.

Selon les données policières, le taux moyen de victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal entre 2005 et 2024 était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (466,7 c. 128,0 victimes pour 100 000 personnes) (figure 3.6). En 2024, les femmes représentaient environ trois victimes sur quatre (76 %) (donnée non illustrée). Le taux d'infractions contre la personne en contexte conjugal est en hausse, chez les femmes comme chez les hommes.

Figure 3.6

Taux de victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal selon le sexe, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2024^p



^p Données provisoires.

(+) Indique une tendance à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

^a Exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

Sources : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population selon l'âge et le sexe*.

Les femmes sont également les principales victimes de violence entre partenaires intimes selon les données autorapportées. Ainsi, en 2021-2022, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi de la violence entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois (6 % c. 4,2 %), dont de la violence psychologique (4,3 % c. 2,9 %) et de la violence sexuelle (2,7 % c. 0,9 %) (tableau 3.2). Ces données réfèrent aux personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

Tableau 3.2

Violence autodéclarée entre partenaires intimes au cours des 12 derniers mois selon le genre, personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, Québec¹, 2021-2022

	Femmes+	Hommes+
	%	
Violence entre partenaires intimes	6,3^a	4,2^a
Violence psychologique entre partenaires intimes	4,3 ^a	2,9 ^a
Violence physique entre partenaires intimes	2,0	1,9
Violence sexuelle entre partenaires intimes	2,7 ^a	0,9 ^a

a Pour une ligne donnée, exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Les hommes de la région du Nord-du-Québec sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes*, 2021-2022.

Les garçons sont davantage victimes de violence familiale que les filles

Si les femmes courent un risque plus élevé que les hommes de subir de la violence à l'âge adulte, la situation inverse se présente en ce qui a trait à la violence familiale subie par les enfants de la part d'un adulte de la maison. En effet, en moyenne entre 1999 et 2024, les garçons de moins de 18 ans étaient plus susceptibles que les filles d'avoir subi, au cours des 12 mois précédant l'enquête :

- de l'agression psychologique de manière répétée (47 % c. 42 %), comme se faire crier ou hurler après ;
- de la violence physique mineure (35 % c. 31 %), comme se faire taper la main, le bras ou la jambe ;
- de la violence physique sévère (6 % c. 4,1 %), comme recevoir un coup de poing ou coup de pied (tableau 3.3).

La violence familiale envers les enfants est en baisse au Québec. À titre d'exemple, la proportion d'enfants victimes de violence physique mineure est passée d'environ 48 % en 1999 à 13 % en 2024. On n'observe pas de différences significatives entre l'ampleur des baisses observées chez les garçons et chez les filles.

Tableau 3.3

Violence familiale envers les enfants¹ au cours des 12 derniers mois selon le genre de l'enfant², enfants de 6 mois à 17 ans³, Québec, 1999, 2004, 2012, 2018 et 2024

	Agression psychologique répétée			Violence physique mineure			Violence physique sévère		
	Total	Filles+	Garçons+	Total	Filles+	Garçons+	Total	Filles+	Garçons+
	%								
1999	48,1	44,3	51,6	47,7	43,6	51,6	6,5	4,8	8,2
2004	52,4	49,0	55,6	42,9	41,0	44,7	6,3	6,2	6,4
2012	49,1	46,4	51,6	34,7	33,0	36,3	5,6	4,4	6,7
2018	47,7	45,1	50,3	26,2	24,0	28,3	3,4	2,3*	4,5
2024	28,1	26,4	29,8	13,5	13,3	13,6	3,1	2,6	3,6
Moyenne	44,8⁽⁻⁾	42,0^a	47,5^a	32,9⁽⁻⁾	30,9^a	34,8^a	5,0⁽⁻⁾	4,1^a	5,9^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

(-) Pour une colonne donnée, indique une tendance à la baisse au cours de la période au seuil de 0,05.

a Pour forme de violence donnée, exprime une différence significative entre les filles et les garçons au seuil de 0,05.

1. Selon les déclarations des mères.

2. Le sexe en 1999, 2004, 2012 et 2018 ; le genre en 2024. Cela a une incidence négligeable sur les résultats et ne pose pas de problème de comparabilité temporelle.

3. Enfants de 0 à 17 ans en 1999 et 2004 ; enfants de 6 mois à 17 ans en 2012, 2018 et 2024.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la violence et la négligence familiales dans la vie des enfants du Québec*, 1999, 2004, 2012, 2018 et 2024.

Aucune différence significative détectée entre les garçons et les filles en matière de négligence

La négligence envers les enfants réfère à une réponse insuffisante de la part des adultes du ménage aux besoins cognitifs ou affectifs, physiques et de supervision des enfants pour garantir leur bien-être et leur développement (Bérubé et autres 2025). Si les garçons sont plus susceptibles que les filles de subir de la violence familiale, on ne détecte pas de différence significative entre les genres en ce qui a trait à la négligence subie et au risque de négligence subie au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3.4).

Tableau 3.4

Négligence (ou risque de négligence) envers les enfants¹ selon le genre de l'enfant, enfants de 6 mois à 17 ans, Québec, 2024

	Total	Filles+	Garçons+
	%		
6 mois à 5 ans	16,8	15,6	17,9
6 à 12 ans	9,1	9,1	9,1
13 à 17 ans	31,5	31,2	31,8

1. Selon les déclarations des mères.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la violence et la négligence familiales dans la vie des enfants du Québec*, 2024.

Les femmes sont plus inquiètes pour leur sécurité que les hommes

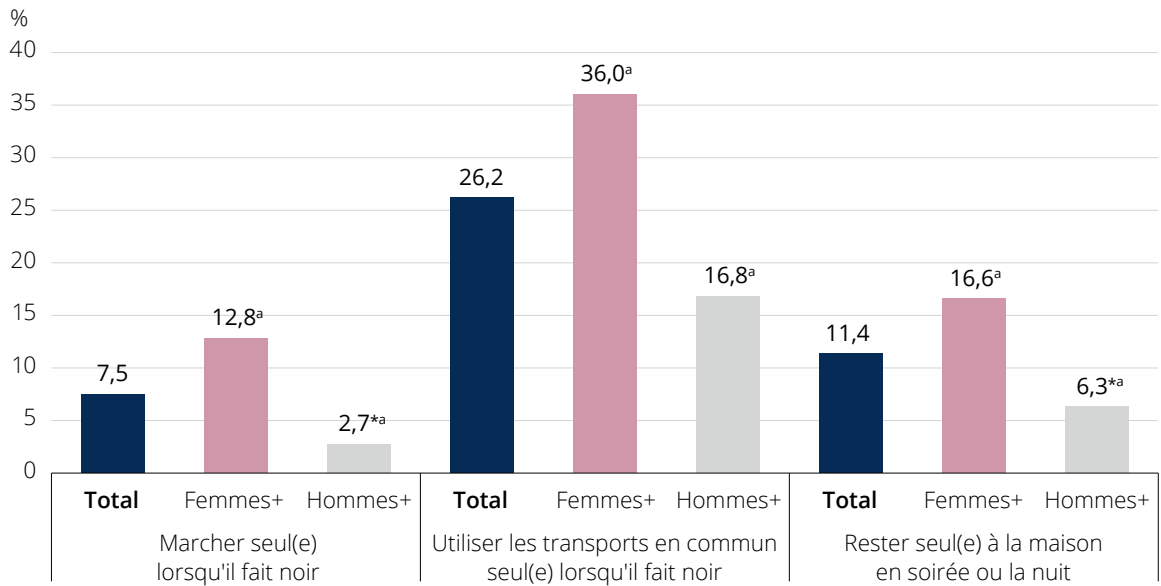
La crainte d'être victime d'un acte criminel peut être particulièrement aiguë lorsqu'une personne se retrouve seule, le soir ou la nuit. C'est principalement le cas en ce qui concerne les femmes. En effet, en 2019, les femmes de 15 ans et plus étaient plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge de ne se sentir pas du tout ou pas très en sécurité quand elles marchent seules dans leur voisinage lorsqu'il fait noir (13 % c. 2,7 %*). Elles sont aussi plus susceptibles que les hommes de se sentir plutôt ou très inquiètes quand elles attendent ou utilisent le transport en commun seules lorsqu'il fait noir (36 % c. 17 %) ou lorsqu'elles sont seules chez soi en soirée ou la nuit (17 % c. 6 %*) (figure 3.7).

Aucune différence détectée entre les genres quant à la discrimination

La discrimination et les traitements injustes vécus peuvent contribuer à miner le sentiment de sécurité. Selon les données de 2019, environ 14 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir été victimes de discrimination ou avoir été traitées injustement au cours des cinq dernières années (figure 3.8). Ces personnes ont indiqué avoir subi de la discrimination fondée sur au moins un motif perçu, par exemple l'orientation sexuelle, l'appartenance ethnique ou culturelle ou la langue. Aucune différence significative n'est détectée entre les genres sur le plan statistique quant au fait d'avoir subi de la discrimination. On n'observe pas non plus de différences statistiquement significatives entre les genres lorsque l'on examine les différents motifs de discrimination de manière individuelle (données non illustrées).

Figure 3.7

Sentiment de sécurité face à la criminalité (pas du tout ou pas très en sécurité; plutôt ou très inquiet[-ète]) selon le genre, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2019



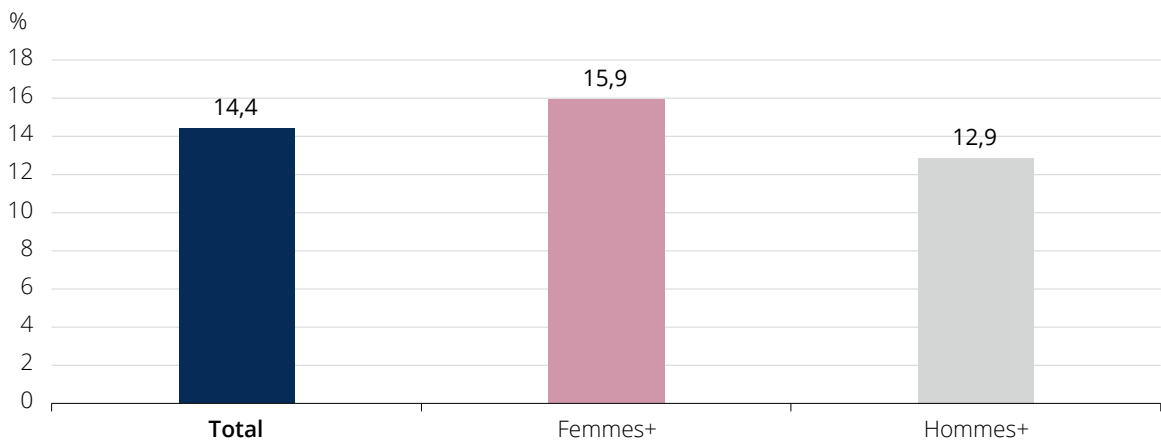
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

a Pour une situation donnée, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Sécurité des Canadiens*, 2019, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 3.8

Discrimination perçue (au moins une) au cours des cinq dernières années selon le genre, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2019



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Sécurité des Canadiens*, 2019, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Définitions des indicateurs – dimension *Sécurité personnelle*

Discrimination perçue

Cet indicateur examine si la personne répondante a été ou non victime de discrimination ou a été traitée injustement par d'autres personnes au Canada au cours des cinq dernières années. La discrimination est le fait de réserver à quelqu'un un traitement différent, négatif ou défavorable à cause d'un motif comme son sexe ou sa religion (Statistique Canada 2021). La discrimination ou les traitements injustes pris en compte dans ce rapport sont :

- le sexe ;
- l'appartenance ethnique ou culturelle ;
- la race ou la couleur de la peau ;
- la religion ;
- l'âge ;
- l'apparence physique ;
- une incapacité physique ou mentale ;
- la langue ;
- l'orientation sexuelle ;
- une autre discrimination ou un autre traitement injuste.

Ils ont été analysés de manière séparée et combinée (au moins une discrimination vécue).

Incidents de victimisation avec violence

Nombre d'incidents de victimisation subis pour 1 000 personnes au cours des 12 derniers mois, selon les déclarations des personnes répondantes.

Les incidents pris en compte sont :

- une agression sexuelle : activité sexuelle forcée, tentative d'activité sexuelle forcée, attouchements sexuels (agrippement, baisers ou caresses non désirés) ou relation sexuelle sans être en mesure de consentir.
- le vol qualifié : vol ou tentative de vol pour lesquels l'auteur ou l'autrice a une arme ou commet des actes de violence, ou encore adresse des menaces de violence à la victime.
- les voies de fait : attaque (victime frappée, giflée, empoignée, poussée par terre ou battue), menace de préjudice physique proférée en face-à-face ou incident impliquant une arme.

Négligence (ou risque de négligence) envers les enfants

La négligence envers les enfants s'observe lorsque la réponse à leurs besoins n'est pas suffisante pour assurer leur bien-être et leur développement (Bérubé et autres 2025). L'indicateur comprend des questions tirées et adaptées de plusieurs sources et qui s'ajustent à l'âge des

Suite à la page 44

enfants (6 mois à 5 ans, 6 à 12 ans, 13 à 17 ans). Il permet d'examiner si au moins un adulte du ménage a posé certains gestes pour s'assurer d'une réponse aux besoins de l'enfant au cours des 12 derniers mois, soit ses besoins :

- cognitifs ou affectifs (p. ex. lui démontrer de l'affection) ;
- physiques (p. ex. s'assurer qu'il reçoit les soins médicaux nécessaires) ;
- de supervision (p. ex. s'assurer qu'il va à l'école).

L'échelle de réponse est : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « Souvent », « Tout le temps ». Les enfants ont été classés selon qu'ils ont vécu de la négligence ou présentent un risque de négligence (peu importe la forme de négligence) selon des seuils établis (voir Bérubé et autres 2025). Les données portent sur les enfants qui ont subi de la négligence ou qui y sont à risque.

Sentiment de sécurité face à la criminalité (pas du tout ou pas très en sécurité ; plutôt ou très inquiet[-ète])

Cette série d'indicateurs mesure le sentiment de sécurité face à la criminalité dans trois types de situations :

- quand elles marchent seules dans leur voisinage lorsqu'il fait noir ;
- quand elles attendent ou utilisent le transport en commun seules lorsqu'il fait noir ;
- quand elles sont seules chez soi en soirée ou la nuit.

Les résultats portent sur les personnes qui ne se sentent pas du tout ou pas très en sécurité (première situation) ou qui se disent plutôt ou très inquiètes (deuxième et troisième situation). Les personnes n'étant jamais seules ont été considérées comme non répondantes.

Taux de victimes d'infractions avec violenceⁱ

Nombre de victimes d'infractions avec violence pour 100 000 personnes. On étudie d'abord l'ensemble des infractions avec violence, qui sont ensuite regroupées en trois catégories :

- les infractions sexuelles, ce qui comprend les agressions sexuelles (niveaux 1, 2 et 3), les infractions sexuelles contre les enfants (par exemple, contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, exploitation sexuelle) et les autres infractions sexuelles ;
- les voies de fait, ce qui comprend les voies de fait (niveaux 1, 2 et 3), l'infliction illégale de lésions corporelles, la négligence criminelle causant des lésions corporelles et les autres infractions liées aux voies de fait ;
- les autres infractions avec violence, ce qui comprend le harcèlement criminel, les communications indécentes ou harcelantes, les menaces et les autres infractions avec violence.

Les infractions dénombrées ont été établies au moyen d'une enquête policière. Un enregistrement relatif à la victime est recueilli pour chaque victime dans une affaire, et les victimes sont dénombrées une fois par affaire. Si une personne est une victime dans plusieurs affaires au cours de la même année de référence, elle sera dénombrée en tant que victime pour chaque affaire distincte.

ⁱ Indicateur principal.

Taux de victimes d'infractions contre la personne en contexte conjugal

Nombre de victimes d'infractions contre la personne pour 100 000 personnes de 15 ans et plus déclarées par les services policiers et présumées avoir été commises par le conjoint ou la conjointe, l'ex-conjoint ou ex-conjointe, l'ami ou amie intime ou l'ex-ami ou ex-amie intime au moment du crime. L'ensemble des infractions contre la personne est pris en compte (voir Taux de victimes d'infractions avec violence).

Violence autodéclarée entre partenaires intimes

Violence subie de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours des 12 derniers mois, parmi les personnes âgées de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse ou en contact avec un ou une ex-partenaire intime au cours de cette période. Il peut s'agir d'actes de violence physique (p. ex. recevoir un coup de poing ou de pied), psychologique (p. ex. se faire harceler par téléphone ou texto) ou sexuelle (p. ex. se faire forcer d'avoir une relation sexuelle), comme mesurés par le *Composite Abuse Scale (Revised) – Short Form* (Ford-Gilboe et autres 2016 ; Wathen et autres 2022). La fréquence et la nature des actes sont prises en compte pour déterminer si les personnes ont été victimes de violence entre partenaires intimes. Les données portent sur la violence subie sans égard à la forme de violence ainsi que sur la violence subie pour chacune des formes de violence (psychologique, physique et sexuelle).

Violence familiale envers les enfants

La violence familiale envers les enfants dénote les conduites des adultes du ménage qui sont susceptibles de porter atteinte à l'intégrité et au bien-être d'un enfant du ménage. Trois formes sont étudiées ici :

- l'agression psychologique répétée, qui consiste en une communication dirigée envers l'enfant qui nuit à son bien-être (p. ex. crier après lui, l'insulter, le menacer), et qui est faite de manière répétée ;
- la violence physique mineure, souvent désignée sous le terme de « punition corporelle », qui vise à corriger ou contrôler un comportement dérangeant de l'enfant sans toutefois lui causer de blessure (p. ex. lui taper les fesses à mains nues, le pincer) ;
- la violence physique sévère, qui consiste en une conduite physique représentant un risque élevé de blessure pour l'enfant (p. ex. lui donner un coup de poing ou de pied, le saisir par le cou et lui serrer la gorge) (Clément et autres 2025).

Les actes sont tirés du *Parent-Child Conflict Tactics Scales* (Straus et autres 1998), évalués selon la fréquence des actes subis par un enfant au cours des 12 derniers mois (« Jamais », « 1 ou 2 fois », « 3 à 5 fois », « 6 fois ou plus »). L'enfant est classé selon qu'il a vécu ou non les formes de violence, selon les critères établis (voir Clément et autres 2025). Les données portent sur les enfants ayant vécu les formes de violence. Selon les éditions de l'enquête, les enfants de 0 à 17 ans et ceux de 6 mois à 17 ans sont pris en compte pour cet indicateur.

Traitements statistiques dans ce tome

Les données utilisées proviennent d'une variété de sources, de types de bases de données (p. ex. données d'enquêtes, données administratives), de types d'indicateurs (p. ex. proportions, répartitions, moyennes) et de temps de mesure (un ou plusieurs temps de mesure). Cela a une incidence sur le choix des analyses statistiques, lesquelles ont donc été sélectionnées en fonction des différents cas de figure. Elles visent à examiner, lorsque possible, les inégalités, l'évolution des phénomènes et l'interaction entre la période et le genre (ou le sexe).

Les analyses suivantes ont été effectuées :

- une analyse de régression logistique avec interaction, testant l'effet du genre (ou du sexe) et de la période, et l'interaction entre ceux-ci. La période a été traitée comme une variable catégorielle, l'examen préliminaire des données portant à croire que la tendance n'est pas linéaire. Des tests F ont été effectués pour examiner la présence d'un effet global. Dans l'affirmative, des tests t ont été effectués pour comparer les années, lorsqu'il y en a plus de deux. Ces tests ont été appliqués aux indicateurs suivants :
 - *Écart de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans entre les élèves du décile supérieur et ceux et celles du décile inférieur de l'Indice de milieu socio-économique ;*
 - *Passage direct du collégial à l'université ;*
 - *Perception de la santé mentale (très bonne ou excellente) ;*
 - *Diagnostic de trouble d'anxiété ;*
 - *Diagnostic de trouble de l'humeur ;*
 - *Satisfaction à l'égard de la vie (satisfait[e] ou très satisfait[e]) ;*
 - *Maladies chroniques (au moins une) ;*
 - *Violence familiale envers les enfants.*
- une analyse de régression linéaire avec interaction, testant l'effet du genre (ou du sexe) et de la période, et l'interaction entre ceux-ci. La période a été traitée comme une variable continue. Des tests F ont été effectués pour examiner la présence d'un effet global. Dans l'affirmative, des tests t ont été effectués pour comparer les années, lorsqu'il y en a plus de deux. Ces tests ont été appliqués aux indicateurs suivants :
 - *Taux de victimes d'infractions avec violence ;*
 - *Taux de victimes d'infractions contre la personne en contexte conjugal.*

Pour les indicateurs de taux de victimes d'infractions avec violence, la période a été séparée en deux, puisqu'elle semblait constituée de deux tendances distinctes.

Suite à la page 47

- une analyse de régression logistique multinomiale avec interaction, testant l'effet du genre et de la période, et l'interaction entre ceux-ci. La période a été traitée comme une variable catégorielle, l'examen préliminaire des données portant à croire que la tendance n'est pas linéaire. Des tests F ont été effectués pour examiner la présence d'un effet global. Dans l'affirmative, des tests t ont été effectués pour comparer les années, lorsqu'il y en a plus de deux. La catégorie la plus favorable au bien-être a été considérée comme la catégorie de référence. Ces tests ont été appliqués à l'indicateur suivant :
 - *Plus haut niveau de scolarité atteint* (catégorie de référence : certificat ou diplôme universitaire) ;
 - *Perception de l'état de santé* (catégorie de référence : très bon ou excellent).

Afin de faciliter l'interprétation des données, des tests de Wald ont été effectués pour ces indicateurs, permettant de comparer les femmes et les hommes, et d'examiner les différences entre leurs tendances.

Pour l'interprétation des tests d'interaction, se référer à l'encadré *Comment interpréter les tests d'interaction*.

- un test F. Ce test a été effectué, mais pas de manière exclusive, pour les indicateurs qui ne comptent qu'un temps de mesure. Ce test a été effectué pour les indicateurs suivants :
 - *Incidents de victimisation avec violence* ;
 - *Sentiment de sécurité face à la criminalité (pas du tout ou pas très en sécurité ; plutôt ou très inquiet[-ète])* ;
 - *Discrimination perçue*.
- un test statistique d'indépendance du khi-deux. Ce test a été effectué pour certains indicateurs qui ne comptent qu'un temps de mesure. Ce test a été effectué pour les indicateurs suivants :
 - *Violence autodéclarée entre partenaires intimes* ;
 - *Négligence (ou risque de négligence) envers les enfants*.
- un test t (différences entre les femmes et les hommes) et des régressions logistiques (pour tester l'évolution). Ces tests ont été effectués dans le cas des répartitions, soit pour les indicateurs suivants :
 - *Personnes inscrites au collège et à l'université* ;
 - *Domaines d'études des personnes diplômées de l'université*.

Comment interpréter les tests d'interaction

L'initiative traite des différences entre les femmes et les hommes et des variations dans le temps (c'est-à-dire de la façon dont les indicateurs évoluent dans le temps chez les femmes et chez les hommes). Un test d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période permet de savoir si la tendance est modulée par l'effet du genre (ou du sexe).

Voici comment interpréter les résultats selon les différents cas de figure :

- *L'effet d'interaction est significatif* : il y a ou non une différence entre les femmes et les hommes sur la période. Lorsque la période est considérée comme une variable catégorielle, on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences observées entre les femmes et les hommes au fil des années vont dans la même direction. Lorsque la période est considérée comme une variable continue, on conclut à une différence entre les femmes et les hommes si l'effet global est significatif. Les proportions varient dans le temps de manière différente chez les femmes et chez les hommes, c'est-à-dire que l'effet du genre (ou du sexe) varie en fonction de l'année, et que l'effet de l'année varie en fonction du genre (ou du sexe).
- *L'effet d'interaction n'est pas significatif* :
 - *L'effet du genre (ou du sexe) et de la période est significatif* : il y a une différence entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et d'hommes évoluent dans le temps (elles augmentent ou diminuent), mais de la même manière (on n'observe pas de différence significative entre la manière dont elles évoluent chez les femmes et la manière dont elles évoluent chez les hommes) ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) est significatif et celui de la période n'est pas significatif* : il y a une différence entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, mais les proportions de femmes et les proportions d'hommes ne varient pas dans le temps de manière significative (elles sont sensiblement les mêmes sur toute la période) ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) n'est pas significatif et celui de la période est significatif* : on n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et d'hommes évoluent dans le temps, mais de la même manière ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) et de la période n'est pas significatif* : on n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et les proportions d'hommes ne varient pas dans le temps de manière significative.

Conclusion

Le présent document visait à examiner les inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes au Québec sur le plan de la qualité de vie au moyen du Cadre de mesure du progrès au Québec. Aux indicateurs principaux, qui sont ceux sélectionnés dans ce cadre, s'ajoutent d'autres indicateurs qui permettent de nuancer les constats.

Selon les indicateurs sélectionnés, la situation de femmes est plus favorable que celle des hommes sur le plan de l'éducation. En effet, l'écart de diplomation entre les élèves issus de milieux favorisés et défavorisés est moindre chez les filles que chez les garçons (indicateur principal). De plus, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter le cégep et l'université (1^{er} cycle, 2^e cycle et au total) et à y décrocher un diplôme ou un certificat. La diplomation universitaire s'effectue cependant dans les domaines traditionnels : la majorité des personnes diplômées dans le domaine de l'éducation et dans les domaines reliés à la santé sont des femmes. À l'inverse, les personnes diplômées dans le domaine de l'architecture, du génie et des sciences connexes sont en majorité des hommes, tout comme dans le domaine des mathématiques, de l'informatique et des sciences de l'information.

Sur le plan de la santé mentale, la situation des femmes est moins favorable que celle des hommes. En effet, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à estimer avoir une excellente ou une très bonne santé mentale (indicateur principal), et plus nombreuses à avoir un diagnostic de trouble anxieux ou de trouble de l'humeur.

Les femmes sont également désavantagées par rapport aux hommes sur le plan de la sécurité personnelle à l'âge adulte. Elles sont plus nombreuses que les hommes à être victimes de crimes violents selon les données déclarées par la police (pour les infractions avec violence prises dans leur ensemble [indicateur principal] et pour les infractions sexuelles prises de manière spécifique) et selon la victimisation auto-rapportée. Les hommes sont cependant plus susceptibles que les femmes d'être victimes de voies de fait selon les données policières. Les femmes constituent les principales victimes de violence entre partenaires intimes. Elles éprouvent dans une plus forte proportion que les hommes un sentiment d'inquiétude face à la criminalité. Cependant, à l'enfance, les garçons sont plus susceptibles que les filles d'être victimes de violence familiale (agression psychologique répétée, violence physique mineure, violence physique sévère).

L'analyse des tendances temporelles montre que la société québécoise progresse sur le plan de l'éducation (réduction de l'écart de diplomation entre les élèves issus des milieux favorisé et défavorisé, hausse du passage direct entre le collégial et l'université, de la population étudiante universitaire et du niveau de scolarité). Notons cependant l'accentuation de la diplomation dans les domaines traditionnellement genrés. On n'observe pas de changement en ce qui a trait à la santé physique et mentale au cours des dernières années. Sur le plan de la sécurité personnelle, on note une recrudescence du taux de victimes d'infractions avec violence déclarées par la police, mais une diminution de la violence familiale envers les enfants.

En conclusion, il ressort des indicateurs examinés que la situation des hommes est moins favorable que celle des femmes sur le plan de l'éducation et de la violence familiale subie (par les garçons), tandis que la situation des femmes est moins favorable que celle des hommes sur le plan de la santé mentale et de la violence subie à l'âge adulte.

Références bibliographiques

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (2003). *DSM-IV-TR : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Paris, Masson, 1052 p.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (2015). *DSM-5 - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, 1176 p.
- BÉRUBÉ, A., M.-È. CLÉMENT et A. MORIN (2025). « Négligence envers les enfants », dans *La violence et la négligence familiales dans la vie des enfants du Québec, 2024. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 5^e édition de l'enquête, 2024*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 66-99. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/violence-negligen-ces-familiales-enfants-2024.pdf].
- CLÉMENT, M.-È., M.-H. GAGNÉ et A. MORIN (2025). « Attitudes à l'égard de la punition corporelle et violence envers les enfants », dans *La violence et la négligence familiales dans la vie des enfants du Québec, 2024. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 5^e édition de l'enquête, 2024*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 19-65. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/violence-negligen-ces-familiales-enfants-2024.pdf] (Consulté le 21 octobre 2025).
- COTTER, A. (2021). « La victimisation criminelle au Canada, 2019 », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Statistique Canada, 40 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00014-fra.pdf?st=K2v172KY] (Consulté le 8 avril 2026).
- DE BRUIN, A., et autres (1996). *Health Interview Surveys: Towards International Harmonization of Methods and Instruments*, Finlande, Statistics Netherlands, World Health Organization, Regional Office for Europe, 172 p.
- FLEISHMAN, J. A., et S. H. ZUVEKAS (2007). "Global Self-Rated Mental Health: Associations With Other Mental Health Measures and With Role Functioning", *Medical Care*, [En ligne], vol. 45, n° 7, juillet, p. 602-609. [www.jstor.org/stable/40221480] (Consulté le 30 janvier 2024).
- FORD-GILBOE, M., et autres (2016). "Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: the Composite Abuse Scale (Revised)-Short Form (CASR-SF)", *BMJ Open*, [En ligne], vol. 6, n° 12, p. e012824. doi : [10.1136/bmjopen-2016-012824](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824). (Consulté le 10 juillet 2020).
- FRENETTE, M. (2014). *L'investissement d'une vie ? Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires*, [En ligne], produit n° 11F0019M au catalogue – No 359 de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 28 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2014359-fra.pdf?st=xjQOVB3i] (Consulté le 31 janvier 2024).
- GONZALEZ-SICILIA, D., et autres (2023). *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 214 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/rapport-enquete-quebecoise-violence-partenaires-intimes-2021-2022.pdf] (Consulté le 18 mars 2026).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale – Cadre conceptuel et méthodologique*, [En ligne], Québec, l'Institut, 76 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-cadre-conceptuel-2022.pdf] (Consulté le 2 mars 2023).

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2023*, [En ligne], Québec, l'Institut, 26 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/%C2%ADindicateurs-progres-quebec-analyse-2023.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025a). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 1 – Approche conceptuelle*, [En ligne], Québec, l'Institut, 23 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-1-approche-conceptuelle.pdf] (Consulté le 17 juillet 2025).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025b). *Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2025*, [En ligne], l'Institut, 33 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-analyse-2025.pdf] (Consulté le 29 septembre 2025).
- JULIEN, D. (2025a). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 2 - Capital social*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 48 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-2-capital-social.pdf] (Consulté le 2 octobre 2025).
- JULIEN, D. (2025b). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 3 - Capital humain*, [En ligne], Québec, 30 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-3-capital-humain.pdf] (Consulté le 15 octobre 2025).
- KESSLER, R. C., et autres (2005). "Lifetime Prevalence and Age-of-Onset Distributions of DSM-IV Disorders in the National Comorbidity Survey Replication", *Archives of General Psychiatry*, [En ligne], vol. 62, n° 6, juin, p. 593-602. doi : [10.1001/archpsyc.62.6.593](https://doi.org/10.1001/archpsyc.62.6.593). (Consulté le 30 janvier 2024).
- KEYES, C. L. (2005). « Une conception élargie de la santé mentale », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 26, n° 1, p. 145-163.
- LEVASSEUR, M. (1998). « Perception de l'état de santé », dans *Enquête sociale et de santé 1998*, 2^e édition, Québec, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, p. 259-271. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-sociale-et-de-sante-1998-2e-edition.pdf] (Consulté le 5 mai 2026).
- MILOVANSKA-FARRINGTON, S., et S. FARRINGTON (2021). *Happiness, domains of life satisfaction, perceptions, and valuation differences across genders*, [En ligne], Berlin, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung (DIW), 31 p. [www.econstor.eu/bitstream/10419/235220/1/1759782580.pdf] (Consulté le 19 mars 2026).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE [Québec] (2023). *Criminalité au Québec – Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2021*, [En ligne], Québec, Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques, 47 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/violence-conjugale/stats_violence_conjugale_2021.pdf] (Consulté le 12 juin 2023).
- MINISTÈRE DES FINANCES (2021). *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*, [En ligne], [s. l.], Gouvernement du Canada, 39 p. [www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html#Toc61968298] (Consulté le 6 janvier 2025).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2010). *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, [En ligne], [s. l.], Éditions OCDE, 247 p. [www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2010/09/improving-health-and-social-cohesion-through-education_g1ghce50/9789264086333-fr.pdf] (Consulté le 9 janvier 2025).

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011a). *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 312 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie_9789264121195-fr.html]. (Consulté le 21 octobre 2024).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011b). *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 312 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie_9789264121195-fr.html] (Consulté le 7 juin 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2013). *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*, [En ligne], Paris, OECD Publishing, 267 p. doi : [10.1787/9789264191655-en](https://doi.org/10.1787/9789264191655-en). (Consulté le 24 mai 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2014). *Comment va la vie ? 2013. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 240 p. [www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie-2013_how_life-2013-fr] (Consulté le 2 octobre 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2016). *Comment va la vie ? 2015. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 285 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2015_how_life-2015-fr.html]. (Consulté le 22 octobre 2024).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2018). *Comment va la vie ? 2017. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 494 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2017_how_life-2017-fr.html]. (Consulté le 7 mars 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2020). *Comment va la vie ? 2020. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 265 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2020_ab72c502-fr.html]. (Consulté le 2 octobre 2023).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (1948). *Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé No 2. Débats et actes finaux de la Conférence internationale de la santé tenue à New-York du 19 juin au 22 juillet 1946*, [En ligne], New-York, Genève, l'Organisation, 143 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/88278/Official_record2_fre.pdf] (Consulté le 7 juin 2023).
- ROBEYNS, I. (2003). "Sen's capability approach and gender inequality: Selecting relevant capabilities", *Feminist economics*, [En ligne], vol. 9, n° 2-3, p. 61-92. doi : [10.1080/1354570022000078024](https://doi.org/10.1080/1354570022000078024). (Consulté le 2 février 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2021, mis à jour le 12 février). *Enquête sociale générale Cycle 28 Victimization*, [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6#a145] (Consulté le 21 novembre 2023).
- STRAUS, M. A., et autres (1998). "Identification of Child Maltreatment With the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and Psychometric Data for a National Sample of American Parents", *Child Abuse and Neglect*, [En ligne], vol. 22, n° 4, avril, p. 249-270. doi : [10.1016/S0145-2134\(97\)00174-9](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(97)00174-9). (Consulté le 8 avril 2026).

TORRES, S. (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, [En ligne], Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 100 p. [[cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBEClc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec\(1\).pdf](https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBEClc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec(1).pdf)] (Consulté le 29 avril 2022).

WATHEN, C. N., et autres (2022). *Analysis of intimate partner violence data from the 2018 Survey of Safety in Public and Private Spaces: Technical Report*, [En ligne], London (Ontario), Western University, 37 p. [gtvincubator.uwo.ca/wp-content/uploads/2022/10/Wathen_CASrSF_FinalReport_Fall2022.pdf] (Consulté le 27 avril 2023).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »